

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 15 mai 1925

Sommaire :

A propos de collaboration catholico-socialiste	Louis Picard
Une litanie chinoise des chiffres impairs	Hilaire Belloc
Le centenaire de Saint-Simon	Fernand Deschamps
Le crime et les livres	Maurice Dullaert

Les idées et les faits : Chronique des idées : Sainte Thérèse de Lisieux, Mgr J. Schryngens. — La mort recule, E. Apert. — Angleterre. — Allemagne. — Pologne.

La Semaine

*Nous avons un ministère !
Tiendra-t-il ?*

Il faut admirer le courage civique de l'homme d'Etat qui ose porter le débat gouvernemental à la barre du Parlement.

Que feront les libéraux ?

S'ils aident les socialistes à mettre par terre dès le premier jour le ministère Van de Vyvere, la démonstration sera faite de l'impossibilité absolue d'une entente avec les libéraux.

Alors quoi ? Ministère démocrate-chrétien et socialiste ? Cartel des gauches ? Dissolution ?

Un cartel des gauches est peu probable. Tout anticléricalisme déclaré nuirait trop en ce moment à l'influence socialiste.

Un ministère dit « démocratique » n'est pas exclu. Mais même en posant les conditions les plus nettes aux rouges, pareil ministère serait extrêmement dangereux.

Une tripartite ? Comment concevoir que les libéraux l'accepteraient ?

La dissolution pourrait réserver des surprises quant à la répartition des forces catholiques et socialistes. Elle aurait un résultat certain : la quasi-disparition des libéraux.

Comprenne qui pourra la folie qui emporte depuis le 5 avril les gauches libérales. Elles semblent possédées de l'idée fixe du suicide. Tant pis pour elles, Elles nuisent grandement au parlementarisme. Tant mieux...

Mais aussi leur folie pourrait coûter cher au pays et voilà ce qui achèvera de leur aliéner tous les bons patriotes.

♦ *Mort du général Mangin, un des seuls hommes connus sur lesquels comptaient ceux qui veulent croire, malgré tout, à un redressement européen.*

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220 50 ; Compte chèque postal : 489,16)

GRANDE MAISON de BLANC

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES

MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

CAMPAGNE - BAINS DE MER TOURISME OCCASIONS SPÉCIALES

Élégante robe tunique voile, broderie haute nouveauté 99	Élégante écharpe toile de soie lavable, impressions originales, franges de soie, 130/30 19⁵⁰	Nappe imprimée sur belle toile d'Alsace 120/130 17⁵⁰ 130/180 27	Chemise sur mesure pour hommes, zéphyr extra, rayures haute fantaisie 29
Manteau tailleur draperie chinée, nuances mode, forme nouvelle 137	Sac auto véritable maroquin, 7 compartiments, 79	Peignoir de bain éponge tr. épais, ray. bleues ou or 140/160 sans manches 35 avec manches 45	Crêpe-soie quadrillé multicolore pour robes, larg. 100, le M. 13⁹⁰
Casaquin voile touts nuances, orné gilet plissé et col rabattu 29	Choix unique de capes, peignoirs et costumes de bains haute fantaisie		Velours de laine blanc, pour manteaux de plage, larg. 1=40, le M. 29
Jolie barboteuse toile bleue pur fil, ornée application Jouy, du 45 au 60 9⁹⁰	Enveloppe cuir, façon crocodile, doubl. tout cuir, bourse, glace et objets de toilette, Exceptionnel 45	Serviette de bain éponge écriu très épais, pour sports et frictions, 70/135 14⁵⁰	Granité très brillant, impression de Lyon, pour robes et déshabillés, le M. 5⁹⁰
Ravissante robe crépon blanc ornée motifs points de tige et cordelière soie, tons mode, du 40 au 60 12⁵⁰	Savon de toilette " Grande Maison de Blanc ", la boîte de 6 gros pains, 5⁷⁵	Coussin toile écriu, peint et dessiné pour broderie, ovale 0.55/0.40 19⁵⁰ ou rond 0.45	Impression moderne sur cretonne souple, broderie métal haute nouveauté pr robes, larg. 0=80, le M. 39
Vareuse sans col pour garçonnet, laine chinée, maille fine 38⁵⁰	Souliers tennis toile blanche ou grise, semelles caoutchouc du 35 8⁹⁰ du 42 9⁹⁰ au 41 au 46	Chemin de table dessiné sur toile russe pur fil, 120/40 9⁹⁰ Dessus de cheminée, 150/40 11⁵⁰	Gilet India-Gauze , tricot de santé pour hommes 11⁵⁰
Haute nouveauté Cardigan pour dames, laine fantaisie, dessin Jacquard, 39⁵⁰	Pochette simili, impressions nouvelles, toutes nuances 2⁴⁵	Tapis Mourzouck fibre de coco 1 ^{er} choix, double face 140/200 170/240 300/200 66 96 146	Oxford blanc, qualité extra, pour chemises de sport, le M. 5⁹⁰

Envoi franco de toute commande à partir de 50 francs

Nous ne mettons en vente que des articles de premier choix et de qualité garantie

A propos de collaboration catholico-socialiste

Le Peuple a demandé, avec des airs de défi, qu'on lui prouvât le caractère hétérodoxe du socialisme. Ce n'était pas difficile. Quand il l'eut, sa preuve, ou plutôt quand il les eut, car elles foisonnent dans les documents de l'Église enseignante, il a discuté, il a répondu à côté, il a donné le spectacle de pirouettes et de débâcles acrobatiques. Ne causons donc plus avec lui.

Mais entre gens sensés et de bonne foi, il est permis de continuer la conversation sur le degré, l'intensité, si je puis dire, de l'hétérodoxie marxiste et sur l'étendue du danger socialiste.

La question s'est posée chez nous durant la période électorale. L'a-t-on bien résolue? Elle s'est reposée durant l'interminable crise ministérielle. En Italie, la coalition des partis antifascistes, parmi lesquels le parti populaire, en a fait un des grands problèmes qui sollicitent, angoissent et passionnent les esprits catholiques.

Les organes les plus autorisés de la pensée catholique italienne, et notamment *l'Osservatore Romano* et la *Civiltà cattolica* se sont jetés dans la bagarre. Ils ont pris parti. Leur attitude a été extrêmement antisocialiste. Naturellement, ils heurtèrent et firent crier bien des intérêts et des passions politiques. Mais ces protestations et ces objections ne les empêchèrent pas de continuer. Au contraire, ils se montrent, dans leurs réponses, plus tranchants encore, si possible, et plus catégoriques.

Vous en jugerez facilement par l'article suivant de *l'Osservatore Romano* du 6 mai. C'est un éditorial signé T., c'est-à-dire della Torre, le directeur du journal du Vatican.

Sans doute, les affirmations et les considérations de l'ancien chef de l'Action catholique italienne n'engagent, par elles-mêmes, que son autorité. Mais il est trop clair qu'en une matière aussi brûlante et dans un organe aussi étroitement uni que *l'Osservatore Romano* au Saint-Siège et à la Curie romaine, on a pris toutes les mesures pour ne pas forcer la note, pour ne dire, au sujet du socialisme, que la vérité traditionnellement et universellement enseignée par l'Église.

* * *

Cet article-réponse commence par rappeler les prémisses dont *l'Osservatore* a étayé, dès le début de la controverse, sa thèse concernant la collaboration des partis socialiste et catholique. Et vous allez voir qu'elles ne sont pas piquées des vers.

« Les principes, la doctrine, la vie socialistes sont radicalement opposés aux principes, à la doctrine et à la vie catholiques. Les buts du socialisme sont fatalement anticatholiques sans atténuation possible, de même que les buts du catholicisme sont fatalement antisocialistes, par le fait même que nous prétendons au triomphe religieux et social du christianisme. Entre les catholiques, par

conséquent, et les socialistes, il n'y a, dans aucun domaine, doctrinal ou pratique, spirituel ou matériel, moral ou politique, possibilité de rapports et de contacts.

» Tout cela, d'ailleurs, l'expérience de longues années l'a rendu évident de part et d'autre de la barricade. Les batailles et les épreuves en ont donné l'intuition. Si bien que les uns et les autres s'étonneraient si on changeait de manière de voir et de parler. Les catholiques et les socialistes eurent bien des occasions de faire campagne et de mener le combat contre un ennemi commun, le libéralisme. Ils n'ont pas estimé pour autant qu'il y eût lieu de contracter alliance, parce qu'ils apercevaient, derrière cette bataille, la grande guerre qu'ils doivent se livrer entre eux et qu'ils ne peuvent éviter, les buts qu'ils poursuivent s'affrontant irréductiblement. »

* * *

Après avoir rappelé sa thèse et son argumentation générales, *l'Osservatore* réfute une objection préalable de *Civitas* (1).

« Dans un article intitulé *Rerum natura*, cette revue revendique la liberté, pour les catholiques, d'attitude et de vote politiques. Il dénie à l'Action catholique le droit et la mission d'intervenir en cette matière pour éclairer, lorsqu'il y a lieu, la conscience des catholiques, contredisant la thèse soutenue par Mikros dans *l'Unità catholica* (2) et par nous dans les colonnes de *l'Osservatore*.

» Il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de la question soulevée par *Civitas*. S'il fallait lui donner raison purement et simplement, toute notre argumentation contre la collaboration catholico-socialiste s'écroulerait avec toutes nos conclusions théoriques et pratiques.

» Il est indiscutable, proclame la revue milanaise, qu'aussi longtemps qu'un principe absolu n'est pas en cause, qu'il ne s'agit pas d'applications de la morale chrétienne, à l'égard de laquelle d'autres partis, mais non un parti catholique, peuvent se proclamer indifférents, aussi longtemps que nous ne sommes pas en présence de questions qui sont de la compétence spécifique de l'autorité ecclésiastique, tout citoyen et tout parti est juge de la conduite qu'il doit tenir dans une élection politique ou administrative.

» Mais — car il y a un mais — riposte *l'Osservatore*, qui donc est compétent pour déterminer quand un principe absolu est en cause, quand nous sommes en présence d'applications de la loi morale, quand il s'agit de questions qui relèvent de l'autorité ecclésiastique? L'autorité ecclésiastique elle-même. D'où l'on

(1) *La Revue de Meda*. (N. 3, 1. R.)

(2) *Journal catholique de Florence*, le plus autorisé, peut-être, après *l'Osservatore*, des journaux catholiques d'Italie.

voit que le raisonnement de *Civitas* a peut-être déplacé la question, mais qu'il a laissé intactes la solidité de notre argumentation et la certitude de nos conclusions. »

* * *

Voici une objection plus directe. L'*Osservatore* en prend l'énoncé dans le *Corriere del Mattino*, mais on la retrouverait sous les formes et avec les nuances les plus diverses, dans nombre d'organes catholiques antifascistes.

« Il est parfaitement exact, écrit le *Corriere*, que nous devons nous appuyer uniquement sur notre programme et sur nos propres forces. Mais il faut considérer qu'actuellement, nous ne sommes pas en présence d'un péril socialiste. Ce péril pourra renaître. Cela dépendra de notre prudence et de notre activité, de la façon dont nous aurons su défendre nos droits et notre programme dans la situation actuelle.

» Dans un régime antilibertaire et violent comme celui sous lequel nous vivons, l'association de tous les efforts de réaction et d'opposition est une nécessité pour qu'ils ne soient point inutiles. Cette association ne signifie aucune reconnaissance de la valeur doctrinale des organismes avec lesquels nous conjuguons notre action, cela ne signifie pas non plus un renforcement de ces organismes, puisqu'au contraire nous leur enlevons le mérite exclusif d'avoir mis fin à l'état de choses actuel; il s'agit uniquement de reconquérir les conditions indispensables dans lesquelles il redeviendra possible de propager et de mettre en œuvre les idées que nous estimons les seules vraies et les seules fécondes de prospérité nationale.

» Nous poserions volontiers deux petites questions à l'auteur des lignes que nous venons de citer. Premièrement, est-il bien sûr qu'actuellement le péril socialiste soit inexistant en Italie? Deuxièmement, a-t-il la certitude mathématique que le fait de ne pas associer toutes les forces antifascistes les rend absolument inopérantes et que, par conséquent, leur alliance est une nécessité pratique absolue. Mais nous lui demanderons plutôt s'il pense vraiment que le péril socialiste ait des chances d'être réduit par l'union de toutes les forces antifascistes? Les catholiques entrant dans cette coalition n'apportent-ils pas précisément leur coopération au renouvellement du péril rouge? Car il ne s'agit pas de savoir si l'on pourra continuer à nier platoniquement la valeur doctrinale du socialisme, il ne s'agit pas de reconnaître ou de méconnaître les services qu'a pu rendre le socialisme, il ne s'agit pas seulement de se décider à restaurer la liberté civile en Italie, il faut aussi prendre ses responsabilités concernant le renforcement, par notre alliance et notre collaboration, de cette puissance concrète et vivante, qui nous apparaît, dans l'histoire d'un passé récent, comme un fantôme effroyable. A cette époque, les valeurs catholiques étaient méprisées, toutes les œuvres sociales de l'Eglise, non seulement n'obtenaient pas la reconnaissance de nos organisations, mais n'empêchaient pas qu'elles fussent humiliées et persécutées, la « liberté civile » ne rendait pas impossibles les crimes de Turin, de Bologne et de Somellina, et les tyrannies de toute sorte exercées contre l'esprit et la vie catholiques.

» Avec tous ceux qui regrettent ce passé-là et qui se préparent à le ressusciter, pour achever les conquêtes naguère abandonnées, nous n'avons et nous ne pouvons rien avoir de commun. Les aider serait une fatale naïveté, contre laquelle devraient bien nous mettre en garde, et le zèle avec lequel ils sollicitent notre collaboration et le soin qu'ils mettent à nous en enlever d'avance le mérite en nous endossant des responsabilités réactionnaires et en maintenant la promesse d'un socialisme intégral.

» C'est une question de logique, de cohérence, de dignité vis-

à-vis de nous-mêmes, de nos concitoyens, de nos adversaires. En vertu de cette logique, toutes les agressions, toutes les violences, toutes les persécutions, toutes les oppressions véritables de la liberté civile sainement conçue et de la fraternité chrétienne sont également condamnables, quel qu'en soit le nom, quelles qu'en soient les circonstances, quelle qu'en soit la possibilité actuelle ou future. »

* * *

L'*Osservatore* fait encore remarquer la grande part d'illusion créée dans beaucoup d'esprits partisans de l'entente et de l'alliance par les promesses socialistes de tolérance religieuse.

« Il est clair que ce respect du facteur religieux se limitera au temps de l'alliance et des campagnes communes. Lorsque les objectifs de ces campagnes seront atteints, le respect et la tolérance risquent fort de s'évaporer, ainsi qu'il résulte de déclarations explicites publiées par les socialistes eux-mêmes, tel l'avis donné par l'*Avanti* au camarade Bertrand (1), au sujet de son mythe du socialisme tolérant qui n'est plus le socialisme du peuple, mais le socialisme du roi.

» Cette légende touchante du socialisme inoffensif est un des leit-motifs des partisans de l'entente avec les socialistes et elle est entretenue par une suggestion sentimentale des foules. »

* * *

Le directeur de l'*Osservatore* répète, pour la troisième ou la quatrième fois, l'essentiel de son article en répondant à la remarque suivante d'un journal socialiste *Giustizia*, que la politique antifasciste a pour but et aura pour effet de rendre la liberté au socialisme, sans doute, mais aussi à l'Action catholique, et que, par conséquent, ceux qui entravent cette campagne et qui s'opposent à l'union des forces catholiques et des forces socialistes font du tort, en définitive, à l'Action catholique et à la cause de la religion.

» Vous déplacez une fois de plus la question, réplique le polémiste catholique. L'objet de la discussion est le suivant : Y a-t-il utilité, nécessité, opportunité, pour atteindre le but poursuivi, non seulement de conclure une trêve, un armistice avec le camp socialiste, mais d'opérer une association de forces et d'efforts qui pourrait parfaitement aboutir, qui aboutirait même certainement, étant données les positions et les potentialités actuelles des partis, à un renforcement positif et considérable, de notre fait, du parti socialiste. »

* * *

Civitas reçoit, pour finir, un solide coup de boutoir.

« Pourquoi *Civitas* se préoccupe-t-elle à ce point de la liberté de vote des électeurs catholiques? Est-ce pour revendiquer le droit des électeurs catholiques de voter pour des candidats catholiques? Nous ne sommes pas habitués à voir les rédacteurs de cette revue partir en guerre contre des moulins à vent. Il semble que se dessine un projet ou que, du moins s'affirme la possibilité d'une action catholico-socialiste allant jusqu'à l'échange des votes (2). Des électeurs catholiques pourraient donc recevoir la

(1) Il s'agit de notre meneur rouge. (N. d. l. R.)

(2) La nouvelle loi électorale rétablit le collège uninominal. Il n'y aura donc pas moyen de constituer des listes d'une sorte de cartel antifasciste. Mais les partis d'opposition pourraient bien s'entendre pour choisir dans chaque circonscription un candidat unique — comme Marx fut candidat unique des partis républicains allemands —, qui serait ici populaire, là socialiste, ailleurs libéral. (N. d. l. R.)

consigne, non seulement de s'abstenir, mais de voter même pour un socialiste. Pareil projet n'aurait pu germer dans les cerveaux d'hommes politiques s'ils ne supposaient le socialisme en train de redevenir, pour la masse du peuple, une idée et une force capables de restaurer la liberté et de remettre en vigueur un état de choses qu'en réalité il a toujours combattu et qu'il se prépare à renverser aussitôt que possible. La tolérance sociale dont il se prétend le champion, il n'a cessé de l'estimer incompatible avec son idéal de révolution et de lutte de classes.

» En sorte que ce qu'on nous présente comme une tactique transitoire implique un problème moral de la plus haute importance et peut avoir les conséquences les plus graves sur la fermeté des principes, la clarté des idées et des orientations. »

* * *

Les catholiques italiens qui ont eu la faiblesse de se laisser entraîner à un commencement de flirt, sur la colline de sécession, avec les ennemis les plus redoutables et les plus irréconciliables de la société chrétienne, ne résisteront pas, espérons-le, aux fortes et bonnes raisons du comte della Torre. Et comme les défaillances du cœur sont hélas fort possibles ailleurs que sur l'Aventin, nous avons transvasé l'antidote à l'intention de victimes éventuelles parmi nos concitoyens. Les démocrates chrétiens seront les premiers à nous en savoir gré, car rien ne serait plus fatal à leur cause qu'une compromission avec les négateurs et les destructeurs de l'ordre social, de la patrie et de la religion.

LOUIS PICARD.

Une Litanie chinoise des nombres impairs

LES NEUF NEUF, OU NEUVAINE.

Neuf habitudes exécrables.

Se griser.
Être malpropre.
Biaisier.
Parler à haute voix.
Se gratter.
Manquer de ponctualité.
Être maussade.
Cracher.
Répéter les mêmes plaisanteries.

Neuf habitudes excellentes.

Savoir se détendre.
L'attention courtoise.
La mention discrète.
Une mémoire tenace.
L'abstention prudente.
Une prévention calculée.
Intervenir avec tact.
Le sentiment de la mesure.

Neuf folies.

Se croire immortel.

Croire à la sécurité des placements d'argent.
Prendre les conventions pour de l'amitié.
S'attendre à être récompensé pour avoir bien agi.

S'imaginer que l'homme riche vous regarde comme son égal.

Continuer à boire après que vous avez commencé à vous dire que vous êtes toujours sobre.

Faire des vers.

Prêter de l'argent (ou, ce qui est pire encore, en donner).

Voyager avec beaucoup de bagages.

Neuf règles de conduite envers les pauvres.

Être courtois.
Être distant.
Les opprimer.
Les exploiter.
Leur payer peu.
Leur payer leur dû exactement.
Les plaindre vaguement.
S'immiscer dans leurs affaires.
Les dénoncer aux autorités.

Neuf règles de conduite envers les riches.

Les flatter.
Les fréquenter.
Garder le souvenir de beaucoup de visages.
N'en aimer aucun.
N'en haïr que très peu.
N'attaquer que ceux qui sont déjà par terre.
Enrichir les autres en les conseillant.
S'enrichir soi-même par tous les moyens.
Mentir.

Neuf règles négatives relatives aux promenades dans la campagne.

Ne pas craindre les bêtes.
Ne rien tenir en main en marchant.
Ne pas reprendre conscience de soi-même, quand on voit approcher quelqu'un.
Ne marcher ni trop vite, ni trop lentement, mais à une allure calme.
Ne pas respecter les passages interdits.
Ne pas craindre la boue.
Ne pas éviter les montées.
Ne pas penser aux choses désagréables.
Ne pas marcher, si vous avez à votre disposition un cheval, un équipage ou des hommes pour vous porter.

Neuf règles négatives relatives aux promenades en ville.

Ne pas se parler à soi-même.
Ne pas se jeter contre les passants.
Ne pas brandir sa canne.
Ne pas s'absorber dans ses pensées, quand on traverse la rue.
Ne pas négliger de saluer ses connaissances.
Ne pas désobéir à l'autorité.
Ne pas acheter d'objets inutiles.

Ne pas faire fi du « mauvais œil » attribué
aux mendiants.
Voit-on une pièce de monnaie par terre,
ne pas l'y laisser.

Neuf choses charmantes.

Rire.
Boxer.
Bien manger.
Oublier.
Chanter.
Se venger.
Discuter.
Se vanter.
Se reposer.

Neuf choses graves entre toutes.

Un espoir déçu.
Une perte irréparable.
Une fatigue inévitable.
Une prière inexaucée
Un service non-réciproqué.
Un doute indéracinable.
L'abandon à perpétuité.
La mort.
Le jugement dernier.

LES SEPT SEPT, OU SEPTETS.

Sept choses détestables.

Etre repoussé par la femme qu'on aime.
Ressentir une douleur physique intense.
Etre insulté par un homme riche — et
encaisser l'insulte.
Voir sa patrie vaincue.
Avoir le mal de mer.
Etre en proie au désespoir.

Sept choses rares:

Avoir la vision bien claire.
Recouvrer ce qu'on avait cru perdu.
Une bonne cuisine.
Etre aimé.
Etre satisfait.
Boire un vin de qualité remarquable.
La justice.

Sept choses ordinaires.

L'amour maternel.
Le sentiment d'être embarrassé.
Les querelles.
L'ambition.
Les désappointements
Les malentendus.
L'appétit.

Sept choses charmantes.

Un sommeil profond.
Une vigueur consciente d'elle-même.

Une réunion d'amis.
L'automne à la campagne.
Un compliment inattendu venant d'une
femme aimée.
La Résurrection.
La béatitude finale.

Sept médicaments de l'âme.

Le remords.
Le repentir.
La soumission à la volonté divine.
De vastes horizons.
Une mélodie sublime.
La ferme détermination de combattre le
mal en soi.
Croire par un acte de volonté.

Sept médicaments du corps.

Le travail.
Le lit.
La lutte.
L'équitation.
Le pain
Le vin.
Le sommeil.

Sept abominations.

Le traître.
L'homme pervers.
L'homme cruel.
L'homme perfide.
Le mauvais guide.
Le déserteur.
Le politicien.

LES TROIS TROIS, OU TRIADES.

Trois choses bizarres.

Le nain.
Le géant.
L'étranger.

Trois piliers.

Un ami loyal.
Une femme aimante.
Un bateau solide.

Trois périls.

Le monde.
La chair.
Le démon.

LES DEUX DEUX, OU PAIRES,

1^o Qu'il faut avoir :

La vertu.
L'affection mutuelle.

2^o Qu'il faut rejeter :

L'orgueil.
La fainéantise.

La seule chose qui est à la fois bonne et mauvaise.

L'honneur sauf.

Fin.

H. BELLOC.

La loi du progrès.

Saint-Simon, en vrai disciple de Condorcet croyait au progrès indéfini et fatal de l'humanité.

Ce faux dogme du progrès indéfini a exercé sur la pensée contemporaine, une influence néfaste. On le retrouve partout, dans la philosophie de Comte, dans la sociologie de Spencer et de Marx, dans la morale que les instituteurs laïcs prêchent aux enfants des écoles officielles, dans l'atmosphère intellectuelle que nous respirons.

Évidemment c'est une erreur. Sans doute, l'humanité peut progresser indéfiniment. Je dirai même qu'elle doit progresser, que c'est là son rôle dans l'économie du monde. Cette double affirmation est conforme à la conception catholique de l'ordre universel. Mais cela c'est la thèse, c'est le devoir moral.

En fait l'histoire nous montre des empires qui naissent, se développent et meurent; d'autres qui leur succèdent, différents des premiers. Nulle part nous n'apercevons cette marche ininterrompue vers plus de progrès que la théorie suppose gratuitement. Il faut forcer la réalité et la falsifier, pour voir comme Saint-Simon, Comte et Marx dans l'antiquité grecque, l'empire romain et le Moyen Age, trois étapes de plus en plus rapprochées de la perfection sociale.

Le progrès continu se heurte à des difficultés quasi insurmontables et qui ne me paraissent capables d'être surmontées qu'en faisant appel à l'aide surnaturelle de la religion.

La nature humaine laissée à elle-même est très pauvre intellectuellement et elle est encore plus pauvre moralement.

Si un homme ou un siècle est fortement doué du côté philosophique ou religieux, ilris que de laisser s'atrophier ses facultés d'observation, son sens du réel, du pratique et de l'utile.

Le Moyen Age a été une époque puissante au point de vue religieux et philosophique. Mais le progrès des sciences naturelles, des sciences appliquées à l'industrie a été rare et faible.

Aujourd'hui, au contraire, les sciences d'observation fêtent des triomphes inouïs. On nous annonce sérieusement qu'un médecin a trouvé un moyen infaillible de rajeunir les vieillards. Les merveilles de l'industrie ne se comptent plus. La T. S. F. n'est qu'un exemple entre mille. En revanche, le sens religieux est mort ou atrophié chez la plupart de nos contemporains. La moralité a baissé dans des proportions inouïes. Si vous risquez, même dans les milieux cultivés, d'aborder un problème philosophique, touchant à la destinée humaine, à son origine, à sa fin, au rôle de la douleur, questions, remarquez-le, sur lesquelles j'ai entendu, dans mon enfance, une vieille femme d'ouvrier parler non seulement avec bon sens, mais avec une grandeur et une majesté dignes des dialogues de Platon, — si vous risquez cette chose inouïe vous vous heurtez à la plus massive et la plus hostile des incompréhensions.

Nous avons progressé sur certains points, nous avons régressé sur bien d'autres. La dernière guerre est un exemple frappant de ce double mouvement en sens contraire. Jamais on n'a employé tant de science, tant de richesses accumulées à torturer et à détruire tant d'êtres humains. Chef-d'œuvre de réussite scientifique, la guerre a été — du point de vue moral et social — une abomination.

Sur ce point Saint-Simon a suivi les préjugés de son temps qui trouvaient leur expression à la fois la plus audacieuse et la plus enfantine, dans l'œuvre de Condorcet et dans celle de Godwin.

Les périodes organiques.

Mais à un autre point de vue, il est très supérieur à Condorcet. Dans l'histoire de l'humanité il distingue deux sortes de périodes : les périodes organiques et les périodes critiques.

Les périodes organiques se caractérisent par ce fait que toutes les idées d'une époque, ses mœurs, ses institutions, sa politique, sa religion, sont imprégnées d'une même philosophie, d'une même croyance fondamentale qui anime tous les esprits, crée l'harmonie entre les classes, dirige toutes les activités, depuis les plus humbles jusqu'aux plus hautes. Ce sont les époques heureuses et fécondes. Telle était la Grèce avant Socrate. Tel fut surtout le Moyen Age avant la Renaissance et la Réforme.

Par une véritable intuition de génie, au milieu d'une incom-

Le centenaire de Saint-Simon

Le 19 mai 1825, Saint-Simon mourait à Paris, entouré de trois de ses disciples : Rodrigues, Halévy et Bailly. C'est donc cette année qu'on célébrera le centenaire de sa mort.

Sur sa tombe le D. Bailly déclarait : « qu'il était réservé à M. S. Simon de poser les bases d'une science inconnue jusqu'à lui, de fixer l'attention des savants sur la véritable nature des forces organiques de la société; en un mot d'être le fondateur d'une physiologie de la société humaine ».

Celui dont on célébrait en ces termes singuliers le rôle et la grandeur, avait vécu comme un détraqué, en dehors de tout bon sens et de toute moralité, une vie déjetée, dans l'extrême richesse et l'extrême pauvreté.

« Né dans la noblesse, petit-cousin du fameux duc, il avait d'abord fait, en qualité d'officier, la guerre d'Amérique; puis, ruiné par la Révolution, il avait été, tour à tour spéculateur, entrepreneur, millionnaire, oisif et débauché, scribe au mont de piété, journaliste, philanthrope et il devait finir, après quelques autres avatars, par se proclamer vicaire de Dieu. »

Il avait lui-même conscience des tares de sa personnalité, mais c'était pour en nourrir un orgueil démesuré.

« Il n'entre, écrivait-il à son neveu, dans le temple de la gloire que des échappés des Petites maisons. »

Ailleurs, il rappelle que des trois grands hommes qui ont le plus fait pour la science générale — et que naturellement il considérait comme très inférieurs à lui-même, — Luther, Bacon, Descartes, le premier a aimé la table, le second l'argent, le troisième, le jeu et les femmes.

C'était donc un détraqué comme Rousseau, Fourier, Comte, Nietzsche, et c'était un homme dégagé des liens de la moralité commune.

Pourtant, c'était aussi à sa façon, une sorte de génie.

Il a influé fortement sur la pensée du XIX^e siècle. Il n'a rien achevé lui-même, mais il a été le précurseur de deux mouvements d'idées, que désertent aujourd'hui les plus avertis de nos contemporains, mais qui ont exercé et qui exercent encore une action profonde sur les intelligences et sur les mœurs.

Par Auguste Comte, son secrétaire et son disciple, il est le précurseur de la philosophie positive; par l'école saint-simonienne le précurseur du collectivisme.

Je voudrais essayer, à l'occasion de ce centenaire, qui ne sera guère célébré que dans de très petites chapelles, de rappeler quelques-unes des idées les plus originales de Saint-Simon.

* * *

J'ai dit que c'était une espèce de génie. Voici ce que je trouve en lui de génial. A une époque d'extrême confusion intellectuelle, politique et sociale, où les débris d'un monde en train de périr, se mélaient confusément à des institutions en train de naître, il a su dégager de la confusion ambiante, deux ou trois directions de la vie sociale qui allaient devenir prépondérantes et, en les dégageant, il les a renforcées,

préhension qui devait se perpétuer jusqu'à nos jours, Saint-Simon a eu, de ce qui faisait la grandeur du Moyen Âge une idée aussi juste que profonde.

De même il a très bien vu qu'avec la Renaissance et la Réforme, avec la philosophie de Bacon et celle de Descartes commençait une nouvelle période critique dont la Révolution française n'était que l'éclatant aboutissement.

Les périodes critiques se manifestent par la dissolution plus ou moins rapide du système d'idées qui soutenait la période organique antérieure. Alors l'unanimité intellectuelle disparaît. Chacun se fait à soi-même sa religion et sa philosophie, les égoïsmes individuels se développent au détriment du corps social. Alors aussi les mœurs se dégradent, les institutions tutélaires tombent en ruine, l'autorité devient despotique et l'obéissance hargneuse et hostile. Au lieu d'une synthèse de toutes les forces sociales en vue du bien commun de la cité, on entre dans une ère de luttes, de rivalités, où les intérêts s'affrontent cyniquement, sans qu'aucune force morale acceptée de tous soit capable de les brider.

La Révolution française a violemment abattu tout ce qui restait encore de vivant et de fort dans le système du Moyen Âge. Mais elle n'a rien édifié à sa place. De là le malaise, de là la nécessité de travailler à la naissance d'une nouvelle période organique. Et c'est à cette tâche que Saint-Simon a la prétention de se vouer.

« Tant que les intelligences individuelles n'auront pas adhéré, par un assentiment unanime, à un certain nombre d'idées générales, capables de former une doctrine sociale commune, on ne peut se dissimuler que l'état des nations restera, de toute nécessité, essentiellement révolutionnaire, malgré tous les palliatifs politiques qui pourront être adoptés, et ne comportera réellement que des institutions provisoires » (1).

Pour mettre un terme à cette anarchie morale qui dérive elle-même de l'anarchie intellectuelle, il faut inventer un nouveau pouvoir spirituel qui jouerait, dans les temps modernes, le rôle unifiant que le catholicisme a joué au Moyen Âge.

Je trouve cette conception, surtout quand on songe qu'elle était formulée par un autodidacte à moitié fou, entre 1800 et 1825, absolument remarquable.

Auguste Comte a repris le même thème. Il l'a développé, orchestré magnifiquement, mais sans rien y ajouter d'essentiel. Saint-Simon et Comte en avaient trouvé les éléments dans les écrits de Maistre et de Bonald. La même idée reparaitra, sous une autre forme, dans l'école romantique allemande issue de Fichte et d'Hegel (2).

Aujourd'hui elle n'a rien perdu de sa valeur. Nous sommes encore fort loin d'en avoir épuisé toute la richesse, dans les applications qu'on peut en faire tant au domaine des idées qu'à celui des institutions.

Je ne prétendrai pas que Saint-Simon a mesuré toutes les conséquences de cette conception. Au contraire, il y a mêlé d'autres théories qui s'y opposent si bien que sa pensée contient des éléments contradictoires. En tout cas, nous avons bien le droit de développer tout ce que cette formule implique.

La première conséquence, c'est qu'une société humaine est essentiellement une chose d'ordre spirituel. Saint-Simon rejette avec mépris toutes les explications de l'histoire basées sur l'influence du climat et des facteurs matériels. La société est un accord entre les esprits. Toutes les institutions, les mœurs, les législations sont des idées cristallisées.

Cela est évident pour qui veut réfléchir un instant. Ce qu'on appelle la structure économique d'une société, ce sont des idées techniques réalisées dans un milieu juridique, politique et religieux déterminé. L'élément nature, climat, etc., tout important qu'il soit est passif, au regard de l'idée créatrice. Une société organique sera donc une société dans laquelle toutes les idées seront ramenées à l'unité.

Cette conception qui est la vraie, à laquelle heureusement on

(1) Ce passage est emprunté à Auguste Comte, mais il ne fait sûr ce point, que traduire fidèlement les idées de son maître.

(2) Je signale à ceux qui s'intéressent à la querelle du romantisme qu'il y a, au point de vue politique et sociale, une opposition radicale entre le romantisme français et le romantisme allemand. Le premier est internationaliste et révolutionnaire; le second n'est qu'une vaste réaction contre les idées révolutionnaires. La récente Constitution de Weimar, qu'on qualifie démocratique, est toute imprégnée d'idées romantiques.

est en train de revenir, après des divagations sans nombre, est bien supérieure à celle que Marx se faisait de la vie sociale.

Marx disait que le moulin à vent avait créé la société féodale et le moulin à vapeur la société capitaliste.

Saint-Simon, au contraire, affirme que la société féodale a été créée par la religion catholique romaine, constituée en pouvoir spirituel indépendant du pouvoir temporel.

Quant au capitalisme, il n'en parle pas sous ce nom qui était inconnu de son temps. Mais il signale l'anarchie qui règne dans les mœurs, dans les idées, dans l'organisation industrielle. Et il attribue cette anarchie à la dissolution intellectuelle du régime du Moyen Âge, à Luther, à Descartes, à Bacon, aux encyclopédistes.

Par conséquent, la réorganisation sociale lui apparaît avant tout sous l'aspect d'une réorganisation intellectuelle d'où découleront nécessairement les réformes politiques et industrielles.

Il faudra se garder, dit-il en substance, de courir, au plus pressé par des réformes politiques aussi inutiles que hâtives. Peuples et rois sont dupes, sur ce point, de la même illusion; ils regardent « comme purement pratique une entreprise essentiellement théorique ». Ils ne voient pas qu'avant de tenter la moindre réforme temporelle, on doit d'abord reconstituer l'ordre spirituel, en établissant un certain nombre de vérités sociales que nul ne discutera plus et qui seront les principes spirituels de la société régénérée.

La nécessité sociale d'un catéchisme.

Une autre remarque c'est qu'il n'y a d'époques organiques possibles que celles que domine une religion acceptée de tous, maintenue et professée par un pouvoir spirituel auquel tout le monde obéit. Seule, une religion, devant laquelle tous s'inclinent avec foi, humilité et respect peut unir des intelligences nécessairement différentes les unes des autres, harmoniser des intérêts qui naturellement tendent à diverger.

Pourquoi le Moyen Âge a-t-il été une époque organique? C'est parce que le plus humble des artisans de France avait de l'univers exactement la même conception que saint Louis. Parce que le paysan illettré savait les mêmes choses, professait les mêmes doctrines, vénérât les mêmes héros que le Dante et que saint Thomas d'Aquin.

Pourquoi enfin la vieille femme d'ouvrier à laquelle je faisais allusion tout à l'heure était-elle capable de tenir des discours platoniciens? Uniquement parce qu'elle connaissait son catéchisme qui est, comme chacun sait, le résumé condensé de toute la théologie catholique.

Or, Saint-Simon et ses disciples affirmaient cette nécessité d'une religion pour la vie sociale, à une époque où on se figurait naïvement que la liberté de pensée, le droit pour chacun de tout critiquer, de tout croire et de tout dire suffirait pour réaliser le summum d'unité sociale. Saint-Simon dans le domaine intellectuel est antilibéral et antiindividualiste.

Ayant passé toute sa vie à étudier, dévorant les livres, s'intéressant à toutes les sciences, il savait que seule, une très petite élite intellectuelle est capable d'élaborer les idées, que le commun des mortels doit recevoir toute faites, sans qu'il ait le temps, ni les moyens de les contrôler.

Et le commun des mortels en ces matières ce n'est pas seulement le pauvre dans son taudis et l'ouvrier dans son usine. C'est l'employé, l'ingénieur, le banquier, le savant, le général, tout homme voué à une besogne spéciale et absorbante. Tous, nous avons besoin, pour échapper à la tyrannie de notre spécialité, pour vivre en homme, de participer à une vie morale que nous sommes impuissants à nous créer nous-mêmes et dont nous devons recevoir les germes et les accroissements d'une société spirituelle qui nous domine. Tous nous avons besoin d'un catéchisme, quel qu'il soit (1).

Avec son habituelle lucidité de pensée, sa fermeté d'expression,

(1) Auguste Comte et Saint-Simon composeront donc des catéchismes pour les industriels, les conservateurs. Ce sont les catéchismes que les instituteurs laïcs enseignent aux enfants, les socialistes aux ouvriers, les communistes aux membres des cellules.

Charles Maurras a très bien montré dernièrement l'influence du catéchisme dans la vie morale de la France.

Le catéchisme, écrivait-il, propagait tout l'essentiel de la morale et de la religion. Il apprenait aux bambins ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, et comment et pourquoi : le pourquoi naturel et le pourquoi surnaturel, la raison du devoir, la sanction du devoir, et ces précisions réalistes n'empêchaient pas d'entr'ouvrir à l'intention des âmes les plus fines ou peut-être, en vue des moments les plus favorables des âmes communes, le royaume supérieur de la grâce et du pur amour. Le curé de village qui enseignait ainsi la morale et la foi philosophait pour toute l'âme. Il en intéressait toutes les parties, basses, moyennes et sublimes. Ainsi agissait-il. Ainsi obtenait-il des résultats spirituels et moraux dont toute la vie de notre France témoigne.

En termes plus complets et plus catégoriques, M. Étienne Gilson, l'éminent professeur de la Sorbonne auquel nous devons deux ouvrages magnifiques, l'un sur le thomisme, l'autre sur la philosophie de saint Bonaventure a rappelé la paix intellectuelle, la sécurité morale que prêtent au catholique la connaissance et la pratique de son catéchisme et de sa religion.

Le chrétien moyen qui connaît suffisamment sa religion et la pratique comme il sied, est un homme complet; et il sent clairement d'où il tient sa perfection intérieure. Il a une morale ferme qui règle ses actes au nom de principes définis; il sait toujours ce qu'il faut faire et pourquoi. S'il hésite, des conseillers spéciaux l'éclaireront sur le cas embarrassant. Il sait donc comment se comporter dans les différents groupes sociaux auxquels il appartient, et il sait toujours, jusque dans les moindres détails, ce qu'il se doit à lui-même. Le culte lui offre les satisfactions esthétiques les plus hautes, s'il les désire, et s'il n'est pas prédestiné aux émotions de cet ordre, il le gratifie d'une activité esthétique, si modeste soit-elle, à laquelle il ne se serait jamais élevé par lui-même. Pour combien d'hommes les premières et les dernières émotions d'art sont-elles liées au sanctuaire où s'écoula leur enfance religieuse!

Mais le chrétien a plus encore. Comme s'il était apte aux généralisations les plus hardies de la métaphysique, il a une conception générale de l'homme et de l'univers, de la place qu'il occupe dans l'ensemble des choses, de son avenir et de ses destinées. Cet ensemble de certitudes théoriques et de règles pratiques, savamment agencé par des générations de philosophes et de théologiens, éprouvé par les faits au contact d'une expérience sans cesse renouvelée, n'est-il pas pour l'individu qui les accepte la garantie la plus sûre de la paix intérieure (1).

FERNAND DESCHAMPS,
professeur d'économie sociale.

Le Crime et les Livres

Lorsqu'il pénètre dans le cercle lugubre où se lamentent, emportées au souffle furieux d'une éternelle tempête, les âmes que damna le péché de la chair, et qu'il eut reconnu, parmi la foule tourbillonnante des ombres, le couple des amants de Rimini, le Florentin désira connaître comment s'était allumée dans leurs sens la flamme impure. Et Francesca lui répondit : « Nous lions un jour par passe-temps l'histoire de Lancelot épris d'amour. Nous étions seuls et sans défiance. Plus d'une fois, quittant la page, nos regards se rencontrèrent; plus d'une fois nos visages pâlièrent. Mais ce fut un seul mot qui nous perdit. L'entremetteur, pour nous, fut l'auteur et son livre, et nous ne lûmes pas ce jour-là plus avant. »

C'est ainsi qu'en un de ses épisodes pathétiques, la *Divine Comédie* atteste la responsabilité redoutable de l'écrivain et les périls du livre. Dante savait bien qu'en proclamant la vertu souveraine de son art, il affirmait sa propre grandeur et dressait le poète, dont la magie éveille à son gré les héros et les monstres, sur un piédestal presque divin. Il savourait à la fois l'orgueil légitime et l'effroi de sa puissance.

Tant d'ingénuité n'est guère de mode aujourd'hui parmi les gens de lettres. Romanciers, dramaturges, critiques même, c'est à qui contestera davantage l'influence de la littérature d'imagination sur les mœurs. La pensée importune qu'un roman ou un drame ferait des victimes, enfanterait des vices ou des crimes, ils

la rejettent si loin et d'un geste si fiévreux que l'on se prend à soupçonner, dans cette hâte à décliner toute responsabilité, une sorte de peur, de la lâcheté. Il semble que, devant cette pensée, leur conscience se trouble, qu'à regarder leur œuvre en face, ils craignent des remords.

Le plus confondant, c'est qu'ils se targuent, ces aveugles trop intéressés, d'avoir porté plus haut que tous leurs devanciers la religion de l'Art déifié : ils ne se doutent pas, dirait-on, que lui dérober la gloire d'ensorceler les âmes, c'est le précipiter de son autel pour en faire un jouet d'enfant, l'amusement des désœuvrés, le bibelot de quelques curieux, et ravalé du même coup ses prêtres au vil niveau des jongleurs.

Quoi qu'ils en aient, les faits attestent chaque jour l'action malaisante de certaine littérature sur les mœurs publiques. Constatant la fréquence croissante des crimes et des suicides passionnels, un magistrat écrivait naguères : « Jamais l'amour n'a percé autant de poitrines, brisé autant de crânes, brûlé autant de visages, crevé autant d'yeux. » Dans tous les milieux sociaux la luxure amoncelle les cadavres. Les Othello et les Clytemnestre, les Oreste, les Hermione et les Roxane encombrant nos cours d'assises et bénéficient, devant elles, d'une indulgence de plus en plus inquiétante.

* * *

Si les causes de ce débordement sauvage sont multiples, l'imitation des crimes et des suicides racontés par les journaux et les romans, représentés par les drames n'y est certes pas étrangère, pas plus que l'effrayante corruption de l'esprit par les sophismes qu'inventent les livres pour excuser ou glorifier ces attentats. Jadis, lorsqu'on avait cherché la femme ou l'homme et qu'on les avait trouvés, l'on tenait la clef d'une affaire. Cela ne suffit plus : que de fois il faut chercher le livre!

Quoi de plus simple et comment s'en étonner? « Les chutes de l'âme sont longues, disait un psychologue de jadis; elles ont des préparations et des progrès; ce sont les représentations des passions vicieuses et les fausses maximes qui les embellissent qui préparent progressivement la chute. » Goethe ne s'y trompait pas, lorsqu'il laissait ouverte, sur la table de Werther, une tragédie de Lessing qui peignait le crime passionnel; ni Lamartine, quand, pour hâter dans le cœur de Graziella l'éclosion de la passion, il lui lisait *Paul et Virginie*; ni Flaubert, mentionnant la lecture de ce même livre parmi les causes qui favorisèrent l'exaltation romanesque chez M^{me} Bovary et qui l'acheminèrent de loin vers sa chute.

Toujours la vue malsaine du crime éveilla de mauvais instincts. Les sophismes qui excusent les attentats les préparent et les provoquent. Ce n'est pas en vain que l'on revendique à toute page, dans le drame et le roman modernes, le droit à l'amour, à l'adultère, à la vengeance, au suicide; que l'on réhabilite cyniquement les passions les plus féroces et les plus infâmes; que l'on dérobe à la vierge sa poésie pour en parer la courtisane; que l'on transforme l'assassin en justicier; que des centaines d'écrivains travaillent à remplir les yeux et l'imagination du peuple d'images sanglantes et lubriques. Comment le *Tue-le* et le *Tue-la* du grand théoricien de la vengeance amoureuse que fut Dumas fils, n'eussent-ils pas retenti dans les cerveaux et développé l'habitude anarchique de se faire justice?

Sans doute, les esprits cultivés savent et n'oublient jamais que les poètes ambitionnent d'émouvoir et non de proposer des modèles, et leur admiration, après la lecture ou le spectacle, demeure toute esthétique. Mais la foule des esprits plus simplistes, lorsqu'elle vient d'entendre sur la scène rugir les passions furieuses, est prête à rugir et à déchirer comme elles. Le jaloux qui assiste, frémis-

(1) La suite de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

sant, à quelque drame de jalousie et de massacre, sort du théâtre plus jaloux : vienne l'heure, et sa main armée du couteau, du revolver ou du vitriol, fera de la fiction une épouvantable réalité. C'est la littérature qui l'a mûri pour le crime. Le monstre littéraire a suscité le monstre de cour d'assises. L'homme agit le livre.

Et le péril, démontré par d'innombrables faits est d'autant plus grave, le penchant naturel à l'imitation et la suggestion de l'exemple d'autant plus forts et redoutables, que le théâtre et le roman font profession ouverte de déterminisme, nient toute liberté, enseignent la fatalité de toute passion. Cette croyance à l'irresponsabilité pénètre peu à peu les masses : en même temps qu'elle livre aux impulsions coupables des consciences désarmées et d'avance vaincues, elle développe, chez tous ceux qui rendent la justice, une indulgence, grosse de dangers, pour le crime passionnel.

* * *

Si des critiques en vogue, tels Lemaître et Faguet, contestèrent en souriant cette action des lettres sur les mœurs, et spécialement celle de la littérature d'imagination, drame et roman, sur la criminalité, plus d'un maître, parmi les plus illustres, l'a reconnue. Il fut un temps où l'on applaudissait Stendhal comparant le roman à un miroir promené sur une grande route et qui reflète tantôt l'azur des cieux, tantôt la fange des borbiers du chemin, sans que l'on puisse accuser ni le miroir qui montre la fange, ni l'homme qui porte le miroir dans sa hotte. Cette impassibilité qui frisait le cynisme, et digne du romancier dont *le Rouge et le Noir*, au témoignage de Bourget, produit sur certains cerveaux l'effet d'une intoxication inguérissable, fut très à la mode naguère; elle l'est moins aujourd'hui. En se socialisant davantage, sous l'action des maîtres russes, norvégiens, anglais, le drame et le roman ont cessé de tout sacrifier aux droits de l'Art. Beaucoup soupçonnent aujourd'hui qu'en dépit du talent déployé ou même du génie, un livre peut n'être qu'une mauvaise action, et plus d'un s'en inquiète. Je n'en veux pour preuves que ce roman d'Edouard Rod : *Au milieu du chemin*, qui posait avec tant de netteté et discutait avec tant de noblesse et d'émotion la poignante question de la responsabilité de l'écrivain vis-à-vis de ses lecteurs, et cette angoisse exprimée par un maître du roman moderne, qui, lui aussi, avait commencé par contester avec un sourire l'influence de la littérature sur les mœurs : « Ces grands écrivains que vous enviez, dit un personnage de *Mensonges*, songez-vous quelquefois à la tragique responsabilité qu'ils ont prise en propageant leur misère intime? Croyez-vous que, dans le coup de pistolet que vient de se tirer René, il n'y ait pas un peu de l'influence de ces deux apologies du suicide, *Werther* et *Rolla*?

Savez-vous que c'est une chose effrayante à penser que Goethe est mort, que Musset est mort et que leur œuvre peut encore mettre une arme à la main d'un enfant qui souffre? »

* * *

Au surplus, les faits abondent qui attestent cette responsabilité. On ne saurait nier, par exemple, que certains livres, comme le *Werther* de Goethe et le *Chatterton* de Vigny, aient déchaîné une épidémie de suicides.

Werther fit, en Allemagne, tant de victimes qu'un pasteur traita Goethe d'assassin. Des mères le maudirent d'avoir poussé leurs fils à la mort. L'auteur lui-même raconte, dans une lettre à M^{me} de Stein, qu'une jeune fille, abandonnée par son fiancé, se tua et qu'on trouva sur elle un exemplaire de *Werther*.

On se souvient encore du double suicide de Constantine, qui défraya pendant quelque temps la chronique, en 1887, avant

d'inspirer à Bourget le *Disciple*. Le héros de cette tragique aventure, l'étudiant Chambige, qui survécut, déclara devant la cour d'assises qu'il avait voulu mourir avec sa victime, à la manière de ces amants de Montmorency chantés dans un poème d'Alfred de Vigny. Un émule de Chambige, le docteur Bancal, qui survécut de même à son double crime, déclarait que mourir avec une personne aimée était depuis longtemps le rêve de son imagination, et l'on trouvait sur lui un album où il avait copié un passage d'*Indiana* qui place, dans la bouche du héros, l'expression du même désir. Le ministère public et le défenseur de l'accusé furent d'accord, écrit M. Proal, pour reconnaître que la première cause du crime fut le dévergondage d'idées et de sentiments que le jeune docteur avait puisé dans la lecture des romans appartenant à l'école romantique.

Ce même magistrat rapporte un double suicide observé par lui à Marseille, en 1897, et dont la cause principale est l'exaltation produite par la lecture des romans. L'espèce est caractéristique : « Il s'agissait, dit M. Proal, d'un jeune homme de dix-neuf ans qui avait enlevé une jeune fille du même âge, dont il était très épris et qu'il n'avait pu épouser. Après l'avoir tuée avec son consentement, il avait résolu de se suicider, mais il s'était manqué. Sa mère m'a raconté que l'exaltation romanesque de son fils était due à la lecture fiévreuse des romans et à la fréquentation passionnée du théâtre; chaque jour il lisait un nouveau roman. L'opéra l'avait grisé; *Lucie*, qu'il avait entendue trois fois de suite, l'avait exalté au plus haut degré; pendant les trois derniers mois qui précédèrent son suicide, sa mère l'entendait chanter fréquemment les passages de cet opéra, relatifs au suicide de Lucie et au suicide d'Edgar. »

D'autres crimes de l'amour et de la haine ne sont pas moins justifiés ou célébrés, dans le roman et au théâtre, que le suicide. Les annales de l'adultère, de la jalousie et de la vengeance sanglantes nous montrent, elles aussi, en grand nombre, les criminels littéraires. C'est une victime des œuvres de George Sand que la fameuse M^{me} Lafarge, dont le procès, vers 1840, passionna l'Europe. Lors du procès de Lemaître, le gamin féroce qui, à quinze ans, tuait par plaisir un enfant et qui avait l'imagination hantée de mélodrames sanguinaires, l'on entendit le célèbre Legrand du Saulle condamner « cette littérature qui familiarise le public avec le crime et qui fait une sorte de piédestal à ceux qui comparaissent devant la cour d'assises. » M^{me} Weiss qui, poussée par son complice d'adultère, tenta d'empoisonner son mari et qui se tua après la condamnation, déclarait dans ses notes autobiographiques que, si elle était allée jusqu'au crime, elle avait été aveuglée par des sophismes subtils; elle avait été grande lectrice de romans d'analyse.

Un tailleur italien, qui avait tué par jalousie un rival et qui fut jugé par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, disait lors de son arrestation qu'il était surpris de la rigueur dont on usait envers lui : « Je ne suis pas le seul à avoir fait une chose pareille. Lisez les tragédies et vous verrez qu'il y en a qui en font davantage. » A son domicile on trouva, près d'un moule à balles, les tragédies d'Alpieri qui étaient sa lecture favorite.

L'on a maintes fois constaté, dans des affaires criminelles, que les débauchés prêtent des romans aux jeunes filles qu'ils veulent corrompre avant de les séduire : la lecture licencieuse prépare et hâte la chute. C'est le roman-feuilleton qui, en les rendant sentimentales et romanesques, en leur donnant des rêves chimériques d'amour, de luxe, de bonheur, en leur inculquant le dédain de la vie calme et des simples vertus, tourne la tête à tant de jeunes ouvrières et les jette au gouffre.

* * *

A Dieu ne plaise que l'on refuse au dramaturge et au romancier le droit de peindre le crime passionnel. Le poète, dont l'œuvre est l'imitation de la vie, ne saurait être astreint à ne représenter que le bien; mais il faut qu'il s'interdise de prêter au mal les couleurs du bien; mais on peut exiger de lui qu'il n'abuse pas de la peinture du mal et qu'il ne l'embellisse pas, qu'il ne poétise point l'adultère, qu'il ne tente point d'idéaliser l'amour libre, de ridiculiser le mariage, de justifier le suicide et le meurtre. L'art ne saurait perdre à respecter le Décalogue.

Sans doute aussi il serait ridicule d'imputer à la littérature des crimes passionnels qui existent de tout temps et partout. Depuis que l'amour, la jalousie, la colère et la vengeance agitent le cœur de l'homme, il y eut toujours des Hermione, des Roxane et des Phèdre, des Roméo, des Othello et des Werther. Et, si la littérature influe sur les mœurs, celles-ci agissent tout autant sur la littérature : des livres comme *René* et *Werther* sont des effets non moins que des causes. Rien n'est d'ailleurs plus malaisé que de distinguer, dans chaque fait passionnel, ce qui vient de la passion éternelle et ce qui vient de l'imagination exaltée par les lectures,

enivrée par les peintures de l'amour, leurrée par les mille mensonges de la poésie.

Mais c'est de cette difficulté même que naît l'angoisse et que surgit, pour l'écrivain, le devoir d'une stricte prudence, de cette vertu de Prudence dont parle M. Jacques Maritain dans son *Art et Scolastique* et dont l'artiste n'a point à faire fi. Quelle peut être l'action de tel livre sur ceux qui le lisent, de telle pièce sur ceux qui l'écoutent? Dans quels sentiments demeurent les lecteurs qu'il a fait frémir, les spectateurs qui l'ont applaudie? Quelles fanges secrètes remue au fond de leurs âmes l'œuvre qui les émeut? Autant de questions qui devraient être toujours présentes à l'esprit de l'écrivain; autant de préoccupations qui lui épargneront le remords et lui assureront le repos. « Pressentez-vous ce qui se passe dans la conscience d'un honnête homme, — s'écrit le dramaturge Clarendé, un héros de Rod, à la nouvelle du suicide d'une de ses lectrices, — quand il s'aperçoit soudain qu'il est peut-être responsable d'une vie éteinte, qu'il n'est, en tous cas, pas entièrement innocent d'une catastrophe? »

MAURICE DULLAERT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Sainte Thérèse de Lisieux

Cinquante-deux ans après sa naissance (1873), trente-sept ans après son entrée au Carmel (1888), vingt-huit ans après sa mort (1897), deux après sa béatification (1923), la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, brûlant toutes les étapes de la lente discipline romaine, monte sur les autels, environnée de l'admiration de l'univers chrétien, rayonnante de la splendeur des prodiges, dans la gloire de la transfiguration.

La Basilique Vaticane, envahie par une multitude de cinquante mille personnes, illuminée d'un bout à l'autre de ses nefs de mille feux électriques, ornée aux pilastres des étendards chatoyants où éclate la signature de Dieu par la représentation des miracles approuvés : voilà l'incomparable théâtre où se déroule la scène grandiose de la canonisation.

Aux accents de l'*Ave maris Stella* qu'il a lui-même entonné à la Sixtine, porté sur la *Sedia gestatoria*, escorté par toute sa Cour, le Sacré-Collège, les Evêques et les Prélats, les représentants de tous les Ordres religieux et du clergé séculier, le Souverain Pontife, tenant un cierge de la main gauche, bénissant la foule de la droite, s'est avancé majestueusement jusqu'au fond de l'abside où s'érige son trône, devant l'autel de la Chaire de Saint-Pierre.

Lorsqu'il y est parvenu et qu'il a reçu l'hommage de l'obédience, le Cardinal Vico *Procureur de la Canonisation*, se porte vers le trône papal, entre le maître des Cérémonies et un Avocat consistorial, et par l'organe de celui-ci, par trois fois, « *instanter, instantius, instantissime*, avec instance, avec plus d'instance, avec la plus grande instance, supplie Sa Sainteté d'inscrire au catalogue des Saints de Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'ordonner que soit vénérée comme Sainte par tous les fidèles du Christ, la B. Thérèse de l'Enfant-Jésus ».

A la première instance, le Pape en appelle aux lumières divines en prescrivant à toute l'assistance prosternée l'imploration des Litanies des Saints; à la seconde, en faisant redoubler les supplications par le chant du *Miserere* et du *Veni Creator Spiritus*; à la troisième enfin, cédant à l'irrésistible torrent des prières de l'assemblée, à l'irruption de l'Esprit divin, du haut de la chaire où il siège comme Docteur et Chef de l'Eglise universelle, il profère cette solennelle et irrévocable sentence, il lance à tous les échos de la terre et des cieux cette sublime proclamation :

« En l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'exalta-

tion de la foi catholique et pour l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et la Nôtre; après une mûre délibération et ayant souvent imploré le secours divin, de l'avis de nos vénérables frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, les Patriarches, Archevêques et Evêques présents dans la ville, Nous décrétons et définissons Sainte et Nous inscrivons au catalogue des Saints la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, statuant que sa mémoire devra être célébrée tous les ans avec une pieuse dévotion dans l'Eglise universelle. »

Après cela, levez-vous, Saint-Père, déposez la mitre et entonnez le *Te Deum* qui sera continué par les chantes, qui retentira par le monde entier. Eclatez, fanfares, du haut de la coupole géante, aïrain sonore de la Basilique Vaticane, ébranlez-vous et que les cloches de toutes les églises de Rome répondant à votre signal lancent par les airs en joyeuses volées et carillonnet à toutes les oreilles la bonne nouvelle, le céleste message : la petite fillette de Louis Martin et de Zélie Guérin, la petite écolière des *Buissonnets*, la petite pensionnaire de l'Abbaye, la petite sœur du Carmel de Lisieux, la petite poitrinaire qui dévorait en souriant toutes les avianes, la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus est certainement, indubitablement, incontestablement Sainte, en possession de la vision béatifique, triomphante au sein des élus sur le trône de gloire d'où elle ne cesse de faire tomber une pluie de roses sur la terre.

Et que le Pape, et les Cardinaux, et les Evêques, et les fidèles du monde entier se jettent à ses pieds, l'honorent et la vénèrent comme Sainte, l'acclament et la magnifient, l'invoquent et l'implorent à deux genoux : *Sancta Teresia, ora pro nobis!* Sainte Thérèse, priez pour nous!

En la canonisant, le Pape donne au monde une puissante intercession auprès de Dieu et un séduisant modèle, un entraînant exemple dans les voies de la vertu.

* * *

Comment donc est publiquement attestée et placée en dehors de tout doute la sainteté de cette existence obscure, apparemment tout ordinaire, assurément étrangère aux grands ou petits événements dont s'occupent les gazettes, dérobée à tous les regards, ignorée du monde?

Par le miracle, le sceau divin empreint sur cette vie, la lettre de recommandation délivrée par Dieu lui-même et qui, authentiquée par le Souverain Pontife, accrédite légitimement comme Sainte la petite Thérèse.

Pour l'élever à l'honneur des autels, Rome a exigé de la Bienheureuse deux miracles accomplis depuis sa béatification et capables d'affronter la contradiction de la casuistique et le contrôle rigoureux de la science.

Dans la masse des faits qu'il pouvait alléguer, le Postulateur choisit d'abord la seule guérison de Gabrielle Trimusi, atteinte au genou gauche d'arthrosinovite chronique et à l'épine dorsale de spondilite chronique. Double lésion organique, d'origine infectieuse, produite par les bacilles de Koch dont la présence et l'activité ont été manifestement signalées. Rebelles à tous les traitements, dégénérées en mal chronique invétéré, absolument et désespérément incurables, les deux lésions, et celle du genou, et celle de l'épine dorsale, ont instantanément, sur l'intervention de la petite Thérèse, obéi à l'ordre de Dieu et totalement, radicalement et définitivement disparu.

Le Postulateur, arguant de la double lésion et assimilant ce cas à celui d'un homme qui en tombant d'un toit se casserait une jambe et serait blessé à la tête, croyait avoir cause gagnée et prétendait tenir en un seul sujet les deux miracles réclamés. Mais l'autorité, dont il faut admirer la scrupuleuse rigidité dans ces procès, rejeta ce cumul et exigea un autre miraculé.

Il était écrit que la Belgique, que Bruxelles, et à Bruxelles, Schaarbeek prendrait une part éclatante à la glorification de la Bienheureuse et lui tresserait avec l'Italie sa couronne de Sainte.

Hollandaise d'origine, Marie Pellemans était devenue schaarbeekoise par une longue résidence dans cette commune. Débile et malingre depuis son enfance, affligée d'une tumeur blanche à la jambe droite, reconnue par examen médical atteinte de tuberculose pulmonaire, elle commença, en 1921, — à l'âge de vingt-quatre ans — une entérite de nature tuberculeuse qui la réduisit à un degré d'épuisement, de dépérissement total devant lequel la science se déclarait impuissante, prononça l'arrêt fatal.

Néanmoins, en mars 1923, contre l'avis du médecin traitant, plus morte que vive, elle voulut participer au pèlerinage de Lisieux, organisé par M. l'abbé Barrette, curé de la Basilique Nationale, non pas pour solliciter une guérison jugée impossible, mais pour satisfaire à sa dévotion envers la Bienheureuse et se préparer à une bonne mort. Malgré deux syncopes où elle faillit rester le 21 mars, amenée au Carmel par M. l'abbé Barette, elle s'y entendit enjoindre de demander sa guérison au nom de l'obéissance. Le 22, s'inclinant devant cet ordre, elle se rendit à la Tombe sacrée, si connue des pèlerins. A peine arrivée, elle entra dans un recueillement profond au sein duquel elle se sentit invitée à absorber une parcelle d'une relique vestimentaire de la Bienheureuse, et d'où elle ne sortit, après plus d'une heure d'inconsciente concentration, que sur le geste de M. l'abbé Barrette lui offrant une rose de la Tombe. O merveille! elle était à son insu, pour ainsi dire, à l'insu de tous, délivrée de tous ses maux. A la stupéfaction des treize pèlerins du groupe, on vit celle qu'on avait traînée mourante au cimetière gravir allégrement l'escalier de l'hôtel, prendre part comme tout le monde au repas, y manger de tous les mets — ce qu'elle n'avait plus fait depuis deux ans —, vis ter ce même jour les Buissonnets, l'Abbaye, la Cathédrale et retourner à la Tombe. Celle qui n'était plus que la proie assurée de la mort révéla, soumise à l'observation médicale la plus rigoureuse, une guérison totale, le retour soudain, instantané à la plénitude de la santé dont elle n'a cessé de jouir depuis lors, au point de supporter sans gêne ni embarras le dur régime du Carmel où elle est entrée.

À la lettre la tuberculeuse, dévorée par un mal opiomane qui l'étreignait dans les liens de la mort, était ressuscitée.

* * *

Ces faits ont été passés au crible de la science, livrés à la critique la plus pointilleuse et il en résulte une triomphante certitude : le doigt de Dieu est là!

Canonisée, le front ceint du nimbe, Thérèse de Lisieux exaltera encore l'universelle confiance dont elle est l'objet et y répondra par un nouveau déploiement du crédit inouï dont Dieu l'honore, par de nouvelles et plus abondantes pluies de grâces.

Sa sainteté prodigieusement originale, sa simplicité caractéristique, son enfance spirituelle, sa petite Voie en un mot recevra de son élévation sur les autels un accroissement d'autorité et provoquera une imitation plus ardente. Plus aimée, plus priée, plus admirée, elle apparaîtra davantage, selon le beau mot de Pie XI, une nouvelle étoile dans le ciel de l'Eglise, versant sa douce

clarté, ses rayons d'espérance et de joie, sur toutes les âmes qui aspirent à la perfection parmi les bruits du monde comme dans le silence du cloître.

Il nous semble que cette physionomie si spéciale se détache avec plus de relief et s'éclaire d'une lumière plus vive. Qu'on nous permette de la retracer encore une fois pour offrir notre hommage à la Thérèse de Lisieux.

De son vivant, parmi ses compagnes du cloître, elle avait donné le change à plusieurs religieuses, austères par ailleurs et réglées, qui déposèrent au premier procès : « On ne pouvait même pas dire qu'elle fût une bonne religieuse. On ne lui voyait point pratiquer la vertu. » Rien, en effet, pour la montre, chez elle, toute sa beauté est du dedans. La vertu profonde sous les dehors d'une candide simplicité, l'héroïsme ingénu, la croix sous les roses, la croix pour elle, le parfum pour les autres, les tortures secrètes cachées par le sourire angélique, les morsures du doute tentateur dissimulées sous la joyeuse sérénité, le fardeau de la nuit terrible porté avec la grâce de l'abandon, l'amour sans la douceur de le sentir, pour consolation n'en point goûter, la foi froide et nue affrontée par une invincible patience, des maux de tête continuels, tressant une couronne d'épines et n'arrêtant pas une plainte, des crachements de sang savourés avec délices, ni ravissements ni extases mais la naïve prière des petits, ni macérations, ni sanglantes disciplines qui labourent la chair, mais la volonté perpétuellement brisée par la perfection de l'obéissance, le moi toujours contredit, contre-carré, immolé, pas un atome de plaisir, mais l'établissement dans le bonheur qui est la paix, en un mot, être l'enfant, l'enfant qui s'oublie, l'enfant qui se laisse faire, travailler, tuer par Dieu en souriant toujours, l'enfant qui ne s'appartient pas, qui ne se possède que dans le Père : voilà Thérèse, la grande Thérèse enfermée dans sa petitesse, la petite Thérèse se déployant dans sa sublime grandeur; voilà Thérèse dans les abîmes de son humilité et dans les splendeurs de son amour; voilà le chef-d'œuvre modelé sur l'Enfant-Dieu, ciselé avec un art infini par l'Esprit sanctificateur; voilà la perfection du tableau réduit à la miniature, la perfection du poème ramassée en une strophe, la puissance concentrée dans la grâce, la force dans la faiblesse, la sainteté d'un enfant. Voilà Thérèse, son prestige, son charme, le secret de ses triomphes; voilà pourquoi n'ayant rien refusé à Dieu, il se fait que Dieu ne puisse rien lui refuser, qu'elle règne sur le monde, qu'elle marche sur les astres et se joue des cœurs.

J. SCHYRGENS.

La mort recule⁽¹⁾

L'humanité alors (il y a trois cents ans) était ravagée sans arrêt par les maladies; les familles étaient nombreuses; chaque femme mettait au monde, quand la maladie ne l'avait pas rendue infirme ou stérile, huit, dix, douze enfants. Mais combien peu atteignaient l'âge adulte! Les familles disparaissaient par une mortalité formidable, non seulement dans les campagnes, parmi les « animaux farouches » dont parle La Bruyère, mais aussi dans les villes : l'hygiène des citadins était aussi déplorable que celle des paysans. La mort franchissait trop souvent les barrières du Louvre : presque tous nos rois meurent jeunes, et leurs descendants sont décimés; quand s'éteint la lignée des Valois, il faut remonter à Robert de Clermont, fils de saint Louis, c'est-à-dire à plusieurs centaines d'années en arrière, pour trouver des descendants mâles de race royale.

Plus tard, en plein siècle de Louis XIV, presque tous les membres de la famille royale succombent encore jeunes : ce n'est pas seulement Madame qui se meurt, qui est morte, c'est, en dix-huit mois, le grand dauphin, le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, le duc de Berry, si bien que de la famille royale il ne reste plus, à la fin du règne, que l'aïeul et un arrière-petit-fils unique, avec, comme plus proches parents, les d'Orléans, et les bâtards, eux-mêmes fort décimés.

La variolite était alors un fléau : dans cette magnifique cour, presque pas un visage de femme qui ne fût horriblement grêlé; être ainsi marquée témoignait d'avoir été privilégiée, d'avoir payé au mal le tribut inévitable et d'avoir échappé à une mort prématurée.

(1) Extrait d'un article du docteur E. APERT, du plus haut intérêt, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1^{er} mai 1925.

Le premier grand progrès de la médecine a été l'annihilation de la variole. Actuellement, on peut dire que la maladie n'existe plus en France; voilà vingt ans que je n'en ai pas vu un cas. La pratique de la vaccination jennérienne a fait disparaître le fléau. On oublie quelle reconnaissance l'humanité doit à Jenner. On ne songe plus aux hécatombes que sa découverte nous épargne. Les mères ne savent pas qu'elles lui doivent de conserver leurs fils et leurs filles, et celles-ci de montrer un joli visage. Pas une famille autrefois où la variole n'eût fait de cruels vides dans la suite des frères et sœurs. On trouve très naturel, à présent, que tous aient survécu. Passé le péril, oublié le saint.

Sait-on aussi quel fléau a été le *rhumatisme articulaire aigu*? Actuellement, on enrave le mal, en quarante-huit heures, par l'administration de doses fortes et répétées de salicylate de soude. L'adolescent qui, sans ce remède, serait devenu infirme, — si même il n'était mort, — est guéri et poursuit sa vie. (Je parle naturellement du rhumatisme articulaire aigu vrai, et non des pseudo-rhumatismes et des douleurs rhumatoïdes auxquelles le nom de rhumatisme reste encore attaché par persistance d'une confusion ancienne.) Je n'ai pas connu la période antérieure au salicylate de soude, — c'est en 1877 que Germain Sée a fait connaître l'action merveilleuse de ce médicament, — mais les maîtres qui m'ont initié à l'art médical ont vécu ce temps. Je sais par eux ce qu'était alors le rhumatisme. Il durait des mois et des mois, et se compliquait presque constamment de graves localisations sur le cœur et sur le péricarde qui aboutissaient à la maladie de cœur chronique et entraînaient la mort. Les services d'hôpitaux étaient pleins de rhumatisants, au front perlant de sueurs; l'odeur aigrelette et pénétrante de la sueur de rhumatisant était l'odeur dominante et caractéristique dans les hôpitaux et diffusait aux alentours. Actuellement le rhumatisme se guérit si vite qu'on a oublié ses méfaits; à part les médecins, qui connaît aujourd'hui le nom de celui qui a vaincu le fléau?

Et voici qu'arrive la période des grands triomphes. Voici Pasteur. Non seulement, il fait connaître que la cause de bien des maladies, c'est le microbe, mais il apprend à prévenir les méfaits du microbe: il vaccine contre le charbon, il guérit la rage; grâce à ses travaux, on comprend l'origine des infections puerpérales et des infections chirurgicales, et on apprend à les éviter.

Se souvient-on aujourd'hui de ce qu'était autrefois la mortalité des femmes en couches? Sait-on qu'à la Maternité de Paris, une femme sur cinq accouchées dépassait? Nous avons actuellement peine à concevoir de tels chiffres et combien était alors précaire la vie humaine. Actuellement, en cette même Maternité, la mortalité n'atteint pas un pour mille. Comptez combien de précieuses vies de jeunes mères sont épargnées.

L'infection chirurgicale s'évite par la même technique antiseptique que l'infection puerpérale; les progrès de cette technique, du fait des découvertes pasteuriennes, ont transformé l'art du chirurgien comme celui de l'accoucheur. Les progrès de la chirurgie, le public les admire, les reconnaît, les proclame. Cela lui saute aux yeux, bien plus que les progrès de la médecine. Le chirurgien peut avoir maintenant toutes les audaces, grâce à deux découvertes; celle de l'antisepsie, déjà nommée, et celle de l'anesthésie. L'anesthésie supprimant la douleur, le chirurgien ne brusque plus comme autrefois l'opération; il peut couper minutieusement, reconnaître tous les organes, épargner les filets nerveux les plus délicats, pénétrer de couche en couche, par des routes bien repérées, jusque dans la profondeur des organes, les explorer, y ouvrir les abcès, y enlever les cancers. En faisant ainsi, il ne fait courir à son opéré qu'un minimum de risques, en rapport avec la gravité du mal, nul quand le mal lui-même est bénin. On ne voit plus, comme autrefois, une simple incision superficielle pour un insignifiant bobo causer éventuellement la mort, parce que l'érysipèle, la gangrène, les infections les plus diverses étaient alors susceptibles d'être inoculées par le moindre contact du bistouri du chirurgien. La guérison opératoire est devenue, pour les opérations courantes, une quasi-certitude; aussi une opération n'effraie plus; les opérés guéris forment actuellement un bataillon innombrable, petit pourtant auprès des régiments qu'il nous reste maintenant à dénombrier.

J'ai connu les temps héroïques de la diphtérie, la salle des diphtériques à l'hôpital des Enfants-malades peuplée seulement de mourants, et les rares survivants demeurant pâles, anémiés, albuminuriques, paralytiques; le seul remède contre le croup fatal était la trachéotomie; jeunes internes des Enfants-malades, nous avions une telle habitude de cette opération que nous l'exécutions à coup sûr, en un seul temps, par le procédé dit des internes, qui étonnait toujours les étrangers habitués à la faire couche par couche, comme une opération réglée, au grand dam de l'enfant; mais la trachéotomie permettait seulement de gagner du temps et d'empêcher la mort rapide par asphyxie; elle n'empêchait pas la toxine diphtérique de faire son œuvre; seule une part minime des opérés survivait, malgré le dévouement du personnel médical, rappelé par les plaques noires qui couvrent la voûte d'entrée de l'hôpital des Enfants-malades.

En 1894, Roux, digne élève de Pasteur, après avoir étudié la toxine diphtérique, applique à la cure de la diphtérie la découverte du sérum antitoxique. La mortalité par diphtérie tombe aussitôt, de 60 pour 100 à 14 pour 100; la convalescence est rapide: plus d'anémie, plus d'albuminurie, plus de paralysies; le tubage du larynx, qui, avant le sérum, n'aurait pu être appliqué avec fruit, remplace avantageusement la trachéotomie; la diphtérie n'est plus redoutable.

Jeunes mères de 1924, demandez à vos grands-mères dans quelle terreur elles étaient pour leurs enfants, il n'y a pas encore un demi-siècle. On apprenait de temps en temps que la diphtérie était apparue dans une famille; un, deux, trois enfants et plus étaient, en pleine santé, atteints tour à tour, et, en quelques jours, emportés. Grâce au sérum de l'Institut Pasteur, on ne voit plus cela. Et il y a encore des mères inconscientes qui ont peur du sérum!

La *fièvre typhoïde*, elle aussi, est vaincue. Lors de nos premières études médicales, il y avait toujours en permanence plusieurs typhoïdiques en traitement dans chacun des services des hôpitaux de Paris; lors des recrudescences épidémiques, un quart, parfois un tiers des lits étaient occupés par eux et la mortalité de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes (car presque tous étaient jeunes) atteignait 25 pour cent. Certaines épidémies étaient terribles. A Auxerre, dans les deux mois de septembre et octobre 1882, quatre cents personnes sont atteintes, et nonante-deux succombent. Le docteur Dionis des Carrières, étudiant cette épidémie, remarqua que les cas étaient localisés à certains quartiers de la ville, ceux qui étaient alimentés par la source du Vallan. Le docteur Houdé signala alors qu'il avait soigné au village de Vallan une jeune femme atteinte de fièvre typhoïde dont les déjections étaient jetées au fumier, Dionis des Carrières versa sur ce fumier une solution alcoolique de fuchsine et vit se colorer une petite source voisine qui se mêlait à la grande source qui alimentait la ville. Brouardel, Thoinot, signalèrent les années suivantes des faits analogues et entreprirent une campagne pour l'alimentation des villes en eau de source choisie, captée à l'abri des souillures. Eberth avait en 1882, découvert le microbe de la fièvre typhoïde; Gaffky, Chantemesse et Widal avaient trouvé les moyens de le cultiver. Les cultures permirent de déceler le microbe dans les eaux suspectes et de désigner les sources pures. L'amenée à Paris des sources de la Vanne, de la Dhuy et du Lunain, reconnues pures et constamment surveillées et analysées bactériologiquement de façon à déverser en dehors des conduites d'eau potable tout griffon suspect, a fait diminuer tellement la fièvre typhoïde à Paris, qu'on n'y voit plus guère que les cas rapportés du dehors, à la suite de villégiature. Mais, à présent, ces cas eux-mêmes vont disparaître.

Nous possédons, en effet, grâce à Chantemesse, à Widal et à Vincent, un vaccin efficace contre la fièvre typhoïde et inoffensif pour l'inoculé. On sait comment ce vaccin a fait disparaître dans nos troupes, au Maroc d'abord, dans la grande guerre ensuite, la mortalité par fièvre typhoïde qui, en 1871, avait dépassé la mortalité par blessures de guerre. Quand la vaccination antityphoïdique sera généralisée à la population civile comme l'est aujourd'hui la vaccination antivariolique, la fièvre typhoïde sera une rareté autant que la variole. Ajoutons que pour les rares cas qui subsistent, les progrès de la thérapeutique, en particulier les bains froids, ont fait passer la mortalité, de 15 à 25 pour 100 autrefois, à 6 ou 7 pour 100.

En même temps que l'on vaccine contre la fièvre typhoïde, on vaccine contre deux maladies voisines: la *fièvre paratyphoïde A* et la *fièvre paratyphoïde B*. Le vaccin dit T. A. B. préparé avec un mélange des trois microbes est valable contre les trois maladies; il est, comme on dit, polyvalent.

La peste, nous ne craignons plus de l'appeler aujourd'hui par son nom. Elle n'est plus effrayante. Elle est apparue récemment en Angleterre, puis dans quelques ports français, puis en plein Paris. Partout, elle a été immédiatement jugulée. C'est par unités que se sont comptées les victimes.

Autrefois c'est, non par milliers, mais par millions qu'elles auraient succombé. Je ne parle pas de la peste d'Athènes, si dramatiquement décrite par Thucydide (429 av. J.-C.), ni de la peste Antonine, observée par Galien, qui, en 165, ravagea l'Empire romain, car ces maladies paraissent différentes de celle à laquelle on réserve actuellement le nom de peste, et qui est causée par le court bacille isolé et cultivé par Yersin. Mais c'est bien à la véritable peste, la peste à bubons (*pestitis glandularia*), qu'il faut rapporter les grandes épidémies suivantes: celle de 531-580, à laquelle assista Grégoire de Tours, et qui a tellement dépeuplé le monde antique, en Égypte, en Syrie, en Italie, en Gaule, que les chroniqueurs disent que des villes importantes étaient devenues des déserts où les bêtes fauves avaient pris la place des hommes; celle qui a annihilé les armées de Frédéric Barberousse et de son fils Henri VI en Italie (1194); celle à laquelle a succombé saint Louis dans sa croisade à Tunis (1270); et la plus terrible de toutes, la grande peste noire du XIV^e siècle, qui, après avoir tué des multitudes en passant de Chine (1336) aux Indes (1338), en Perse (1341), à Constantinople (1347), envahit la France par Marseille (1347), et, pendant huit ans, désola l'Eu-

rope entière; on estime qu'elle fit périr en Europe 25 millions d'êtres humains sur 104 millions, et en Asie vingt autres millions. Dans certaines régions, comme en Bourgogne, 10 pour 100 seulement de la population avaient survécu.

Depuis lors, la peste reparait fréquemment sous forme d'épidémies plus localisées, mais non moins meurtrières. Celle de Milan, au XVI^e siècle, emporte 180,000 habitants sur 250,000, celle de Londres, en 1655, tue 100,000 hommes, celle de Marseille, en 1720, 40,000, celle de Moscou, en 1770-1771, 80,000. Bonaparte trouve la peste à Jaffa, en 1799; de là, elle gagne Constantinople, en 1803, et y fait 150,000 victimes. Si elle paraît ensuite se confiner à l'Orient, puis à l'Extrême-Orient pendant près de cent ans, elle prend de nouveau une forme extensive au Yunnan, en 1894, gagne la Chine et l'Inde, puis, de Hong-Kong et de Bombay, se répand par le monde; des foyers nouveaux naissent depuis lors constamment dans les principaux ports mondiaux, et auraient causé des désastres, s'ils n'avaient trouvé les médecins armés pour les combattre. Ils ont découvert que les rats, dont la forte mortalité en temps de peste avait tant frappé les anciens auteurs, hébergent le virus pesteux et jouent un grand rôle dans la dissémination de la maladie. La propagation se fait par les puces, qui, après avoir piqué un rat pestiféré, vont piquer l'homme, et lui inoculent le virus.

De là, la pratique de la « dératisation » des navires, de la chasse aux rats dans les caves et les égouts. Mais ces mesures auraient été insuffisantes, si Yersin n'était parvenu à fabriquer un sérum antipesteux à la fois curatif et préventif. Non seulement, appliqué à temps, il guérit rapidement le pestiféré, mais, injecté préventivement à l'entourage, il le rend insensible au mal; par ces moyens, l'épidémie est rapidement enrayée.

Ce n'était pas encore assez pour combattre le redoutable fléau. L'injection préventive du sérum antipesteux ne confère qu'une « immunité passive », qui disparaît dès que le sérum a été éliminé par l'organisme, c'est-à-dire en quelques semaines. Roux, Yersin, Calmette et Borrel ont montré que les cultures du bacille pesteux tué par chauffage constituaient un vaccin conférant une immunité prolongée; Calmette et Salimbeni ont vu que l'injection du mélange vaccin antipesteux au sérum antipesteux, était encore préférable. Grâce à ces procédés, la peste est maintenant arrêtée dès qu'elle apparaît. Haffkine a pu la poursuivre jusque dans ses repaires permanents de l'Inde, où, surveillée de près, elle a cessé de constituer un danger.

Le choléra, à l'égal de la peste, a été l'effroi de nos grands-parents. Cent ans ne se sont pas encore écoulés depuis la terrible épidémie qui, venant d'Angleterre par Calais, terrorisa Paris en 1832. Le premier cas éclate le 26 mars, et, en quinze jours, l'épidémie prend la plus grande extension. Elle ne s'éteint qu'en novembre, ayant fait 18,402 victimes. De Paris, la maladie s'étendit à cinquante et un départements, causant 600,000 décès. Toutes les nations européennes et l'Amérique elle-même avaient été frappées avant ou après la France, et, pendant six ans, la maladie se révéilla çà et là avant de s'éteindre. Mais, dans l'Inde, elle persistait, et ce pays constituait un foyer permanent. Par les pèlerins musulmans indiens, elle se transmettait à la Mecque aux pèlerins musulmans méditerranéens, et soit par la Turquie, soit par la Russie, soit par l'Égypte, elle envahit à plusieurs reprises les ports et les capitales de l'Europe. Les règlements sanitaires élaborés et appliqués par des commissions internationales, la surveillance médicale des pèlerinages de la Mecque, les quarantaines et les désinfections dans les ports opposent aux retours successifs du mal des obstacles complètement efficaces. Le choléra franchit encore de temps en temps les barrières, mais on sait mieux en localiser les épidémies. Quand, en 1893, il reparut à Paris, il fut très vite enrayé grâce à l'isolement des malades, à la désinfection rigoureuse de leur linge et de leurs déjections, aux précautions imposées à leur entourage; en outre, la mortalité fut réduite grâce aux progrès de la thérapeutique, en particulier, grâce aux injections intra-veineuses d'eau isotonisée.

Aujourd'hui, nous ferions mieux encore, car nous sommes encore mieux armés. Roux, Metschnikoff et Salimbeni ont préparé un sérum anticholérique, qui, appliqué par ce dernier dans les foyers épidémiques, s'est montré curatif et préventif. En outre, nous possédons un vaccin anticholérique, préparé comme le vaccin antityphique, et pouvant lui être associé dans un vaccin mixte. Pendant la grande guerre, les nombreux allers et retours de troupes entre l'Europe occidentale et le proche Orient, ainsi que les apports de troupes indigènes de l'Inde et de l'Indo-Chine, ont pu, grâce à cette vaccination mixte, être effectués sans aucun transport du mal. Comme la peste, le choléra est donc actuellement vaincu. Les grandes pandémies ne sont plus que des souvenirs historiques.

La peste, le choléra donnent actuellement des épidémies infiniment moins meurtrières que les grandes épidémies de grippe. Je ne parle pas des gripes saisonnières, simples infections des voies respiratoires, le plus souvent très bénignes, mais qui pourtant, quand elles apparaissent chaque année, provoquent une recrudescence immédiate de décès par fluxion de poitrine. C'est à tort que ces petites épidémies sont confondues sous le

nom de grippe avec la grande grippe pandémique, la grippe-influenza, qui a décimé l'univers à maintes reprises, et récemment encore en 1899-1900 et en 1918-1921. Cette dernière épidémie a parcouru en très peu de temps tous les pays du globe, tuant plus d'êtres humains que la grande guerre elle-même. Rien qu'aux Indes anglaises, 5,000,000 de décès en deux ans ont été attribués à la grippe. Incontestablement, nous soignons beaucoup mieux qu'autrefois les cas parfois si rapidement graves de grippe épidémique; nous avons des procédés que n'avaient pas nos anciens pour soutenir le cœur par les tonocardiaques et en les appliquant au besoin en injections sous-cutanées ou même intra-veineuses; nous savons remonter l'organisme défaillant avec les solutions de sel marin dites sérum artificiel; à défaut de sérum et de vaccin préparé avec le microbe encore inconnu de la grippe, nous savons atténuer les complications secondaires par l'emploi des sérums et vaccins mixtes antipeumococciques, antistreptococciques, anticoccobacillaires. Malgré le chiffre énorme des décès par grippe en 1918-1921, il est à croire que plus encore d'êtres humains ont été sauvés, qu'aurait subi l'épidémie à la grippe ou à ses complications, s'ils n'avaient bénéficié de ces progrès de la thérapeutique.

Le paludisme a disparu de France depuis l'assainissement des régions palustres par le reboisement, par le drainage et par la culture. Mais il a continué à sévir gravement dans trop de pays exotiques et dans beaucoup de nos colonies. Laveran nous a révélé l'agent du mal, l'hématozoaire. Manson nous a fait connaître le facteur de sa propagation, un moustique appelé *anopheles*. Piquant un sujet encore indemne après avoir piqué quelque temps auparavant un sujet malade, le moustique inocule au premier l'hématozoaire existant dans le sang du second. La connaissance de ce mode de transmission permet une prophylaxie efficace; on assèche les flaques d'eau où pond le moustique, et où sa larve se développe à l'état de ver d'eau avant de se transformer en un insecte ailé, qui est comme le papillon de cette chenille aquatique; si on ne peut les assécher, on coule à leur surface de l'huile de pétrole qui empêche les vers d'eau de venir respirer à la surface; d'autre part, on se protège contre les moustiques par des fumigations, des moustiquaires, des grillages de fin fil de fer aux fenêtres. Par ces procédés, les Américains ont pu vaincre à Panama le paludisme qui avait provoqué les plus cruels désastres dans les tentatives françaises de percement de l'isthme et qui avait contribué beaucoup à leur échec.

Une autre méthode préventive est l'administration continue de la quinine. Elle a fait ses preuves dans les théâtres d'opérations extérieures pendant la grande guerre, aux Dardanelles et à Salonique en particulier. Nos poilus ont pu constater combien ont pâti les fortes têtes qui ont délaissé les pastilles de quinine distribuées quotidiennement, tandis que les camarades dociles, qui en ont fait usage régulier, ont évité les pénibles, débilitantes et parfois mortelles fièvres. La quinine a évité le retour de désastres semblables à celui qui a détruit, en 1812, à Walcheren, toute une armée anglaise, et à celui du petit corps expéditionnaire du général Duchesne qui, lors de la conquête de Madagascar, sur 15,000 hommes eut 6,000 décès par maladie, dont 72 pour 100 par paludisme. Les illustres pharmaciens Pelletier et Caventou, qui ont les premiers extrait la quinine du quinquina, ont bien mérité le monument élevé à leur gloire en haut du boulevard Saint-Michel, face à la faculté de pharmacie, mais on ne peut s'empêcher en le voyant de penser aux nombreux médecins, qui, autant et plus qu'eux, ont contribué aux progrès de la thérapeutique sans avoir reçu pareil honneur. Mais ils sont trop; c'est une longue allée triomphale qu'il faudrait garnir de leurs statues.

La fièvre jaune a moins terrorisé l'Europe tempérée que le choléra et la peste; elle se propage, comme le paludisme, par un moustique spécial, le *stegomyia calopus*; contrairement à l'*anopheles* transmetteur du paludisme, ce *stegomyia* ne vit que dans certains pays chauds. Mais dans ces pays, au Brésil, au Mexique, à Cuba, la mortalité était très grande. On a pu la faire baisser très notablement, d'une part, parce qu'on soigne mieux les malades, d'autre part, parce qu'on les isole en éloignant les moustiques et en détruisant leurs larves. Les Américains ont par ces procédés fait disparaître à Cuba la fièvre jaune.

La dysenterie constitue aujourd'hui encore un très grand obstacle à la colonisation des pays chauds. Elle n'a pas cessé de faire beaucoup de victimes. Elle en a fait beaucoup dans la grande guerre, non seulement dans les théâtres d'opérations extérieures, mais en France dans les armées et les garnisons. Pourtant, nous sommes beaucoup mieux armés vis-à-vis d'elle. Nous savons distinguer deux variétés, la dysenterie amibienne et la dysenterie bacillaire, dues à deux agents bien différents. La première se guérit par un médicament chimique, l'émétine, extraite de l'ipéca. Contre la seconde, nous possédons un sérum et un vaccin efficaces. Enfin, la découverte de d'Hérelle, l'ultra-microbe bactériophage, sur laquelle je ne puis insister ici, semble devoir conduire, particulièrement contre la dysenterie bacillaire, à des résultats pratiques importants.

Bien d'autres maladies sont vaincues. On sait ce que fut la lèpre au Moyen âge. Ses ravages furent tels à partir du X^e siècle que des mesures extraordi-

naires furent prises pour entraver sa propagation. Les lépreux, objets d'horreur par leurs ulcères et leurs lésions mutilantes, furent astreints à porter un costume spécial, et à annoncer leur passage par le bruit d'une crécelle. Ils furent relégués dans des faubourgs spéciaux des villes. Le pape Damase II fonda alors l'ordre des chevaliers de Saint-Lazare, qui faisaient vœu de se consacrer uniquement à soigner les lépreux et dont le grand-maître devait être choisi parmi les lépreux. Mais la maladie ne commença à rétrocéder que quand les malades furent enfermés dans des établissements clos, appelés ladrières ou maladreries. La maladrerie de Paris fut fondée vers 1100 dans le faubourg Saint-Denis et a subsisté jusqu'à nos jours comme prison pour femmes en conservant son nom antique, Saint-Lazare. Au temps du saint-roi Louis IX, il existait dans toute la chrétienté 19,000 maladreries, dont 2,000 dans le royaume. L'isolement ainsi réalisé fit si bien rétrocéder la maladie que les léproseries devinrent inutiles et furent tour à tour supprimées du XIV^e au XVI^e siècle. La lèpre n'a pourtant pas disparu. Elle subsiste en Orient, en Extrême-Orient, en Océanie, en Finlande, en Norvège, où, dès 1860, le Norvégien Hansen décela, dans les tissus lépreux, un gros bacille caractéristique qui porte son nom; mais l'Europe occidentale n'est pas indemne; en France, en particulier, on a récemment découvert quelques petits foyers, en Bretagne, dans les Alpes-Maritimes, en Auvergne, mais sous des formes si atténuées qu'il a fallu des spécialistes consommés pour déceler la nature du mal. Mais nulle part actuellement la maladie n'est extensive. Le diagnostic plus précocement porté, l'isolement plus rationnellement pratiqué et plus efficace, quoique moins pénible pour le malade, les soins d'hygiène et de propreté, l'emploi d'un médicament antilépreux actif, l'huile de chaulmoogra, donnent toute sécurité qu'on ne reverra plus jamais les ravages qu'a faits la lèpre au Moyen âge.

Le tétanos a été, dans certaines contrées, une menace mortelle de chaque jour. Dans certains cantons de France, la terre est tétanigène, c'est-à-dire qu'elle héberge le microbe du tétanos, ainsi que ses spores, qui sont ses graines minuscules. Après la première victoire de la Marne, les blessés provenant de certaines zones limitées fournissaient une proportion considérable de tétaniques; parfois de simples éraflures, par éclat d'obus souillé de terre, ou par des ronces ou des épines, insignifiantes par elles-mêmes, entraînaient la mort avec les contractures si terriblement douloureuses du tétanos. Mais bientôt nos postes sanitaires de première ligne ont été tous pourvus de sérum antitétanique que l'Institut Pasteur a fabriqué hâtivement en quantités jusqu'alors inconnues; chaque blessé a reçu aussitôt que possible la piqûre de sérum antitétanique, et le tétanos a disparu.

A Madagascar, le tétanos a longtemps entraîné une très grande mortalité des nouveau-nés, allant jusqu'à 30 pour 100 dans certains cercles. Non seulement les matrones indigènes sectionnaient le cordon ombilical sans aucune propreté, mais en outre, elles pansaient lors de sa chute la plaie ombilicale avec de la terre argileuse, condition parfaite pour engendrer le tétanos. Le directeur de l'École de médecine de Tananarive, le docteur Fontoyont, s'est attaché à combattre les déplorable pratiques des matrones, à éduquer des sages-femmes indigènes, à leur apprendre à couper le cordon avec l'asepsie nécessaire et à panser la plaie ombilicale avec de la poudre de sérum antitétanique desséché, expédiée par notre Institut Pasteur. La vie de nombreux négrillons a été ainsi épargnée, car le tétanos des nouveau-nés a presque disparu, au moins dans les cantons accessibles à notre influence.

E. APERT.

ANGLETERRE

Diplomatie et démocratie

D'après un article de sir J. A. R. Marriott : L'ancienne diplomatie et la nouvelle démocratie dans *The Edinburgh Review* d'Avril 1925.

Il est essentiel qu'un diplomate possède le sens de l'humour; en revanche il doit s'abstenir de plaisanter. Il y a trois cent vingt et un ans, Sir Henry Dutton, se rendant à Vienne, pour y prendre la direction de l'ambassade d'Angleterre, écrivait dans l'album d'un marchand d'Augsbourg : *Legatus est vir bonus peregere missus ad mentendum reipublicae causa*. De cette boutade la diplomatie ne s'est pas relevée jusqu'à aujourd'hui.

La diplomatie, en particulier ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui l'ancienne diplomatie; a été souvent attaquée, l'est constamment encore, par les représentants de la « démocratie ». On lui reproche sa duplicité réelle ou supposée, le secret qui l'entoure; on lui reproche aussi de n'avoir pas réussi à empêcher la grande guerre. On lui fait grief d'autres choses encore.

Passons ces griefs en revue :

Vient d'abord celui qui a trait au caractère « non démocratique » du système aujourd'hui en vigueur. Ici il convient de faire observer que c'est le mot « démocratique » lui-même, qui devrait d'abord être défini. Car ses

applications, dans le monde contemporain, sont diverses. La démocratie parlementaire britannique est, par exemple, totalement différente de la *Presidential Democracy* des Etats-Unis. La démocratie suisse nous présente un troisième type, se distinguant des deux premiers.

On reproche à la diplomatie de laisser dans l'ignorance le corps électoral et même les corps élus; de cette ignorance est né le soupçon; le soupçon a engendré la guerre.

Il va de soi que les assemblées législatives des Etats « démocratiques » doivent être tenues au courant des questions de politique étrangère dans les grandes lignes, comme des grands buts à atteindre mais il y a loin de là à mener les négociations diplomatiques au su et au vu du grand public. Le secret est observé dans les affaires particulières, commerciales, industrielles; pourquoi ne le serait-il pas en diplomatie? Et, pour aplanir un différend, entre deux peuples le meilleur moyen ne consiste-t-il pas à en charger des négociateurs, spécialement qualifiés pour ces sortes de questions?

La véritable prophylaxie contre l'abus du secret dans la diplomatie consiste moins dans une « démocratisation » du personnel, que dans plus d'intérêt porté aux questions internationales par le public. Sous ce rapport il y aurait beaucoup à faire en Angleterre, en tout premier lieu.

Il n'est nullement certain toutefois qu'un plus grand contrôle de la part des Parlements, une plus grande publicité augmentent les chances de paix. Rien ne prouve historiquement que les peuples soient plus pacifiques que leurs souverains. Sans l'influence d'Elisabeth d'Angleterre, le peuple anglais eût fait la guerre à l'Espagne dix ans avant l'Armada — très probablement avec les pires conséquences pour lui-même. Ce fut Jacques I^{er} qui empêcha l'Angleterre de s'immiscer dans la guerre de Trente ans.

Passons à une époque plus proche de nous. Qui, sinon l'« ancienne diplomatie », empêcha, en 1808, une guerre anglo-française à propos de Fachoda? Une guerre européenne, en 1912, à propos des affaires balkaniques? A propos de la grande guerre on a prétendu que sans la « diplomatie secrète », la paix eût pu être maintenue. A quoi il convient de répondre que, d'une part, la Grande-Bretagne, n'était irrévocablement liée à cette date à l'égard de la France en aucune façon; que, de l'autre, jamais le Parlement britannique n'aurait en 1911 ou 1912 approuvé une convention militaire conclue avec la France. Une pareille convention rendue publique eût vraisemblablement empêché la guerre; seulement le Parlement ne l'eût pas sanctionnée. Elle n'eût donc pu être conclue qu'en secret; et le cabinet Asquith ne voulut pas prendre sur lui une pareille responsabilité.

Le premier des quatorze points de Wilson parle de traités de paix rendus publics et publiquement élaborés... A quoi il convient de répondre, que lors des pourparlers qui précéderent à Paris la conclusion du traité de Versailles, le plus profond secret fut observé et, pour parler comme M. Temperley, l'auteur de l'ouvrage *The History of the Peace Conference of Paris*, ce « premier point fut relégué dans le domaine de la théorie pure »!

Au cours des dernières années, dans beaucoup de pays, le contrôle parlementaire a été étendu de façon très sensible aux affaires étrangères; c'est en particulier le cas de l'Allemagne, qui, comme les Etats scandinaves, la Roumanie, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Hollande et la Pologne, possède un comité parlementaire permanent pour les affaires étrangères. On connaît le rôle important que joue dans le même ordre d'idées, le *Committee on Foreign Relations* du Sénat américain. Les desiderata des partisans de la « démocratisation » ne sont donc pas restés sans une satisfaction au moins partielle dans un grand nombre d'Etats. D'autre part, si une chose est certaine, c'est bien celle-ci : il est impossible de concéder à une démocratie non éduquée une grande dose de contrôle sur les affaires extérieures d'un pays. Qu'elle commence par se préparer à un rôle auquel elle n'est pas habituée; et pour cela — qu'elle s'instruise véritablement.

L'appréhension de « discontinuité » de la politique extérieure, comme suite d'une « démocratisation » appréhension qu'on entend quelquefois exprimer, ne semble pas très fondée, à en juger par le fait que la politique étrangère britannique a eu un caractère plus continu après 1885 qu'avant cette date. Et aussi pour la raison suivante : chez toutes les grandes nations les grandes lignes de la politique étrangère sont traditionnelles à un degré extraordinaire. Les mœurs politiques sont, chez ces peuples, entrés dans l'esprit des masses. Voyez l'attitude française (Monarchie des Bourbons, premier Empire, second Empire, 3^e République) à l'égard de la frontière orientale de la France; l'attitude italienne, quelque soit le Ministère, à l'égard de l'amitié anglaise et de l'Italie irrédimée, enfin celle de l'Angleterre à l'égard d'attaques, d'où qu'elles vissent (Espagne, France des Bourbons, France napoléonienne, Allemagne) dirigées contre les Pays-Bas ou la Belgique.

On ne voit pas trop dès lors ce que la « démocratisation » de la politique extérieure peut changer là où les grandes lignes sont à ce point arrêtées.

Quant au « secret », il est, dans une certaine mesure, inséparable de toute diplomatie effective. La S. D. N. elle-même, si elle peut se vanter d'avoir déjà enregistré plus de 800 instruments internationaux, n'a pas toujours réussi à tout enregistrer. La convention militaire franco-belge est un exemple à l'appui. C'est avec la plus grande prudence qu'il convient d'avancer dans

ce domaine. *Festina lente* s'applique certainement au mécanisme diplomatique, comme au reste. Le but que tout le monde doit avoir en vue est la paix du monde. Il sera atteint d'autant plus vite et plus sûrement que la démocratie voudra bien ne pas trop presser le pas.

ALLEMAGNE

Hindenburg

D'après un article de X... sur Hindenburg, dans *The Outlook*.

Hindenburg est un courageux et loyal soldat; il incarne plutôt les vertus que les vices de l'école qui regardait la paix comme un épisode entre deux guerres, non comme un état normal qu'une guerre interrompt. Il est extrêmement populaire de Breslau à Bonn; il s'est comporté avec une grande dignité depuis que la guerre a pris fin; tout en n'aimant pas le régime actuel, il n'a jamais comploté contre ce régime.

Et pourtant, son élection est un danger, parce qu'elle marquera le retour du régime de Potsdam et la restauration de la monarchie, tôt ou tard. Hindenburg élu, la guerre de 1914-18 n'aura pas été la dernière, et de nouvelles guerres sont à prévoir, qui devront déterminer la situation de l'Allemagne non seulement dans l'Europe, mais dans le monde.

La diplomatie européenne et spécialement anglaise avait énergiquement travaillé ces derniers mois pour empêcher ce désastre. M. Chamberlain a travaillé surtout à garantir la sécurité de la France et de la Belgique. Mais cela ne suffit pas. Un pacte qui ne viserait qu'elles serait sans valeur; il rétablirait l'état de choses de 1914. Il laisserait le Reich libre d'attaquer la Pologne; la France devrait alors intervenir et la Grande-Bretagne pourrait être soudainement entraînée dans la guerre.

Il ne doit pas y avoir de solutions partielles; or une solution générale et permanente dépend de la politique allemande non seulement à l'égard de la France et de la Belgique, mais aussi de ses autres voisins.

Passons les en revue :

Hollande. L'indépendance de ce pays est pour la Grande-Bretagne d'une importance tout aussi vitale que celle de la Belgique. La Hollande devrait logiquement participer au nouveau pacte.

Danemark. C'est le seul des quatre autres Etats voisins de l'Allemagne (la Suisse exceptée, dont la situation est tout à fait spéciale), auquel l'Angleterre pourrait, à la rigueur, garantir l'inviolabilité de ses frontières.

Pologne et Tchécoslovaquie. Les frontières de ces deux pays du côté de l'Allemagne sont purement arbitraires; il est naturel que ces deux Etats veuillent les maintenir dans leur tracé actuel; mais ce serait folie de s'imaginer que l'Allemagne ne s'efforcera pas de les modifier. Elle déclare aujourd'hui qu'elle n'emploiera pas, à cet effet, la force; si cette déclaration est sincère, c'est un grand pas en avant de fait, et il convient que la Grande-Bretagne lui prodigue des encouragements.

Autriche. La frontière austro-allemande n'est pas une frontière nationale, mais purement administrative. Le traité de Versailles a interdit l'union volontaire des deux pays; c'est une interdiction qui ne peut durer. Elle avait pour objet de calmer les craintes de la France, qui ne voulait pas voir l'Allemagne compenser par Vienne la perte de Strasbourg. Ce raisonnement est fallacieux. La France a perdu son allié Romanoff, l'Allemagne, son allié Habsbourg. A la petite Autriche la France peut opposer la grande Pologne, avec une population cinq fois plus nombreuse. De toute façon, Berlin a le droit de maintenir que l'union des peuples allemands ne regarde que lui.

C'est dans cet ordre d'idées — ou à peu près — que l'Europe pourrait être pacifiée. Avec M. Marx on eût pu poursuivre les discussions sur cette base. Avec Hindenburg, elles deviendront malheureusement inutiles.

POLOGNE

Dantzig

D'après un article du professeur Ludwik Ehrlich (Zwov) : La Pologne et Dantzig; le point de vue polonais, dans *The Nineteenth Century*.

La ville libre de Dantzig a pris naissance en vertu des stipulations de Versailles, lesquelles ont spécifié pour la Pologne certains droits importants. Aujourd'hui, la Pologne se plaint d'être forcée d'accepter un état de choses qui est différent de celui qui a été créé à Versailles. Résultat: Dantzig n'est pas avantagé, la Pologne pâtit du nouvel état de choses; un *tertius gaudens* seul peut en profiter.

La Vistule est le principal fleuve polonais. Tout son cours est en territoire polonais; Dantzig se trouve à l'embouchure.

Dantzig fut conquis, au XIV^e siècle, par l'ordre Teutonique; au XV^e siècle, la Pologne en reprit possession. Dantzig resta ville autonome polonaise jusqu'en 1793, époque à laquelle la Prusse s'en empara (deuxième partage de la Pologne).

Pour faire droit aux exigences formulées par Wilson dans le treizième de ses quatorze points (indépendance de la Pologne avec accès libre à la mer), il fut question à un certain moment, au cours des négociations de paix, d'inclure Dantzig dans la Pologne. La délégation britannique s'y opposa. Il fut décidé d'en faire une ville libre. Un an plus tard, les armées soviétiques envahissaient la Pologne, Dantzig resta neutre, et l'attitude de son haut commissaire, nommé par les Puissances, exaspéra les Polonais. Une convention réglant les rapports entre la Pologne et Dantzig était signée à Paris, le 9 novembre 1920.

Nous sommes en présence de deux thèses dans cette question dantzigaise : 1^o la ville libre est un Etat indépendant, sauf sur certains points, où cette indépendance a été limitée au profit de la Pologne; 2^o Dantzig, ayant été séparé de l'Allemagne pour assurer l'accès polonais à la mer, n'a été doté d'une organisation autonome qu'autant que cette autonomie n'entrave pas cet accès.

La Pologne maintient que le second point de vue est le juste; la Pologne se plaint de ce que des efforts soient constamment faits pour l'obliger à se rallier au premier.

Il est à remarquer que la convention du 9 novembre 1920 s'éloigne du texte du traité de Versailles et accorde à la Pologne à Dantzig une situation moins favorable. La convention a créé pour l'administration du port et des voies fluviales de Dantzig un organe composé d'un nombre égal de Polonais et de Dantziçois, et cet organe est à même d'apporter des entraves à l'exercice des droits reconnus à la Pologne par le traité. La situation ainsi faite à Dantzig à l'Etat polonais serait pareille à celle qu'aurait à subir la Grande-Bretagne, si « la sécurité des communications » de l'Empire britannique dépendait en Egypte d'un organe composé moitié d'Anglais, moitié d'Egyptiens, et présidé par un Suisse. Or, pour la Pologne, le libre accès à la mer est d'importance plus vitale que l'Inde ou le Soudan pour l'Angleterre.

On pourrait citer une série d'exemples démontrant comment, au cours des dernières années, la ville libre a systématiquement tâché d'étudier les stipulations de Versailles qui la gênaient. Elle a, à ce point de vue, trouvé un appui presque constant dans la personne du haut commissaire; ce dernier a même déclaré, en novembre dernier, que Dantzig est un Etat au sens international du mot, et nul ne peut dire où il s'arrêtera dans ses interprétations.

La Pologne a, il est vrai, la ressource d'interjeter appel auprès du conseil de la Société des Nations; mais ce conseil n'est pas un tribunal, mais un organe politique. Il est digne d'attention que, lorsqu'il traite des questions concernant la ville libre, non seulement la Pologne y est représentée, mais aussi Dantzig; pourtant Dantzig n'est, ni ne saurait être membre de la Société des Nations, puisque ses relations extérieures sont gérées par la Pologne. D'autre part, la propagande anti-polonaise utilise avec insistance chaque nouveau conflit polono-dantziçois.

La Pologne est intéressée à la prospérité de Dantzig. Plus le commerce de la ville libre se développera, plus se développeront aussi les exportations et importations polonaises *via* Dantzig. La Pologne a plus de 27 millions d'habitants, une puissante production agricole et minérale, une industrie qui croît rapidement : Dantzig, port polonais, pourrait, dès lors, facilement arriver à un développement immense.

La Pologne est-elle intéressée à ce que Dantzig nourrisse à son égard des sentiments amicaux? Certes, Dantzig ne cessa d'être une ville très loyaliste à l'égard de la Pologne jusqu'aux dernières années du XVIII^e siècle, et les Polonais gardèrent souvenance de ce fait durant toute la période des « partages ». Un Dantzig animé de sentiments loyalistes n'aurait rien à craindre de la Pologne; tout au contraire, il serait peu politique de la part des Polonais de rien faire pour se l'aliéner.

Mais on est en Pologne d'avis que ceux qui parlent au nom de la ville libre ne se rendent pas un compte exact de la situation. Ceux qui représentent Dantzig paraissent tendre à le placer dans une position qui rendrait celle de la Pologne précaire. On se dit en Pologne que Dantzig ne doit pas être dans une position lui permettant d'aider un ennemi extérieur à étrangler la Pologne, en se saisissant de l'embouchure de la Vistule. Enfin, le « libre accès à la mer » ne saurait dépendre, pour la Pologne, des volontés seules d'un fonctionnaire dantziçois.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines

BRUXELLES



COMPTOIR
D'OPTIQUE



MAISON BLAISE

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Jumelles, baromètres, lorgnettes en or, argent et écaille. Instruments de précision. Outillage perfectionné pour le montage des Verres. Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Décoration

G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

ORFÈVRE

Christofle

ORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

— Téléphone 177.87 —

Tous ceux qui font de la POLICOPIE
emploient

LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

MARQUE « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier.
Envoi franco. — Nombreux dépôts en Belgique.

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

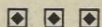
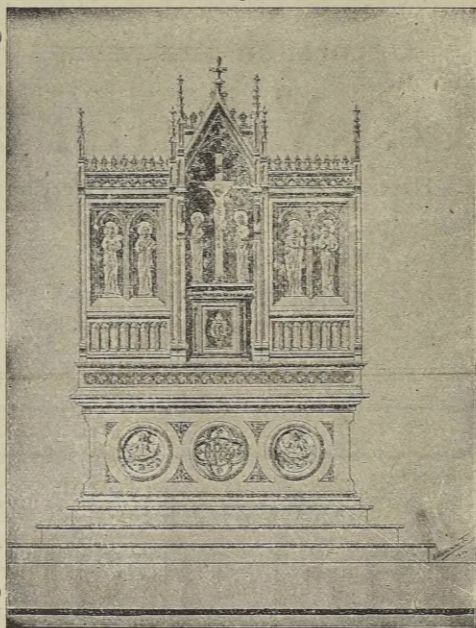
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

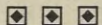
CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre

BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27

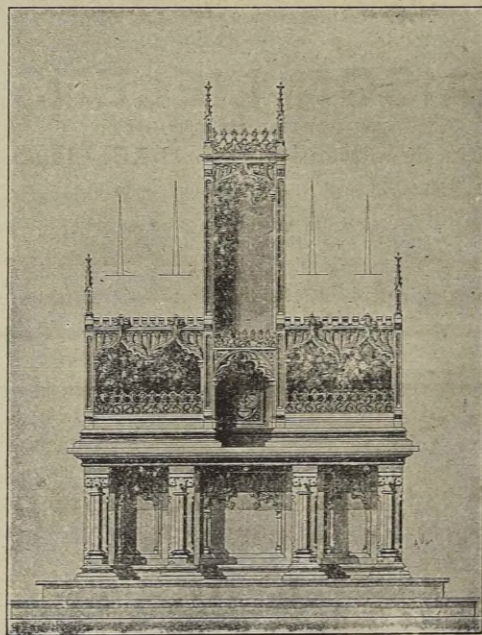
Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
Gratis sur demande



ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)
FOURNITURES COMPLÈTES
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 24,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60-62,
Parvis St-Gilles, St-Gilles. Etterbeek.
Place Saintelette, 26, Mo- Place Liedts, 18, Schaerbeek
lenbeek. Rue du Bailli, 79, Ixelles.

Billaux Grossé

BRUXELLES

16, rue des Colonies

Art Religieux
Ornements d'églises

Sculptures

Statues

Orfèvreries

Cuivres

Broderies

Mobilier, etc.

Drapeaux de Sociétés.

◆◆◆ CARRELAGES ◆◆◆

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
B 15911

BRUXELLES

Téléphone
B 15911

◆◆◆ REVÊTEMENTS ◆◆◆



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :

Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale;

Rue Théophile Roucourt, 2
BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématieDemandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.**C^{ie} française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
— FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

Soleil ou pluie
"NUGGET"
luit**"NUGGET" POLISH**Fabriqué par THE NUGGET Polish C^o

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES.
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS